

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES **2023**



**ENTRE NOUS
IL N'Y A
QU'UN PAS.**

Édito

Ce rapport d'activité 2023 témoigne des politiques publiques ambitieuses que le Conseil départemental met en place pour accompagner, pas-à-pas, les Lot-et-Garonnais, au présent comme pour les générations futures.

Il met également en valeur tout le travail et l'investissement, au quotidien, des directions, services et agents départementaux.

L'année 2023 a été marquée par de fortes tensions internationales et, sur le plan économique, par une forte inflation. Dans ce contexte contraint pour les collectivités, et grâce à une gestion rigoureuse, nous avons su mobiliser nos énergies pour renforcer notre « bouclier social » en faveur des Lot-et-Garonnais.

Nous l'avons fait avec des actions concrètes, en venant précisément en soutien des familles, des jeunes et des personnes âgées. Qu'il s'agisse du fonds exceptionnel en faveur des Ehpad, du doublement du nombre de jeunes éligibles au Chèque asso ou de la poursuite de notre Plan collèves par exemple, tous nos engagements ont eu des effets immédiats sur le quotidien de nos concitoyens.

Ce rapport d'activité met également en relief l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre pour accompagner les grandes transitions en germe sur notre territoire.

Aux enjeux de la mobilité, nous répondons ainsi Plan routes et déplacements du quotidien. Aux enjeux de la vitalité de nos territoires, nous répondons Plan d'attractivité, dont un volet est consacré à la démographie médicale. Aux enjeux de la précarité énergétique, nous répondons SLIME, FSE+ ou encore Plan départemental de l'habitat. Aux enjeux du vivre-ensemble, nous répondons enfin soutien renforcé à la vie associative, culturelle et sportive.

Une nouvelle fois, le Conseil départemental a su répondre présent pour accompagner le bloc communal dans ses projets et assurer un développement harmonieux et équilibré du territoire. C'est tout le sens du FACIL (Fonds d'aide aux communes et intercommunalités lot-et-garonnaises) et du renforcement de notre ingénierie territoriale qui font du Département le premier partenaire des communes.

En parallèle, je suis heureuse que le Département ait saisi l'opportunité des Jeux olympiques 2024 pour accompagner les fédérations, clubs et jeunes dans la promotion, sur notre territoire, du sport pour tous.

Autant de valeurs et d'actions déclinées en 2023 au service des habitants et du territoire, afin de bâtir le Lot-et-Garonne de demain.

Sophie Borderie

Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Sommaire

La vie de la collectivité *p. 7 à 18*

- Les moments forts
- Quelques chiffres
- Cadrage budgétaire

La jeunesse, au cœur de l'ambition départementale *p. 19 à 36*

FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Le parcours de la convention éducative
- Les clefs de la décision collective

RENDRE L'ÉGALITÉ EFFECTIVE

- L'égalité filles-garçons
- L'accès à la culture
 - Le schéma départemental des enseignements artistiques
 - #Lirejeune47 et Printemps des arts de la scène
- L'égalité d'accès aux loisirs

ACCOMPAGNER LES JEUNES SUR LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE

- Le transport adapté des élèves en situation de handicap
- Les outils de la réussite
 - Les plans collèges et e-collèges
 - Le plan gymnases
- Les dotations aux établissements
- Bien manger pour bien grandir
- L'enseignement supérieur
- Le soutien à l'apprentissage et l'accompagnement des Maisons familiales rurales

PRÉVENIR ET PROTÉGER

- Les schémas départementaux (familles et enfants) et la poursuite des actions en cours
- La rénovation du Foyer départemental
- Création d'un Conseil des jeunes de la protection de l'enfance

Conforter le tissu social et citoyen *p. 37 à 48*

- Lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Le budget participatif citoyen
- Villes et villages fleuris (VVF)
- Le développement social local
- Le bien vieillir
- La lutte contre la pauvreté
- L'habitat inclusif et le plan départemental de l'habitat
- Le Slime
- L'Europe au service des plus fragiles avec le FSE+
- Un enjeu social : l'inclusion numérique des Lot-et-Garonnais

Le Département, promoteur de son territoire p. 49 à 74

SOUTENIR LE TERRITOIRE

- Le Plan routes : les mobilités du quotidien
- Aide aux communes et intercommunalités
- Le Service départemental d'incendie et de secours

PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- La dynamique en faveur de la démographie médicale
- L'aménagement numérique
- Le schéma départemental d'aménagement touristique durable
- L'élaboration du schéma attractivité
- La préservation de l'environnement

ANIMER LE TERRITOIRE

- Le soutien au sport
- Les politiques culturelles
 - Accompagnement des acteurs et initiatives développées sur le territoire
 - Cinéma : un axe majeur de la politique culturelle départementale
 - Le patrimoine départemental, terreau d'une identité forte qui se caractérise par sa diversité
 - Des opérations en régie ancrées sur le territoire
- Des services publics au service du territoire
 - La lecture publique : une Médiathèque départementale modernisée et tournée vers les territoires
 - Les archives de demain : un équipement culturel majeur ouvert à tous les publics
- Maintenir un accompagnement fort auprès des associations et de leurs dirigeants

ANTICIPER LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE

- La mission pour une agriculture résiliente, performante et respectueuse de l'environnement
- Deux fleurons de la transformation agricole : Agrinove et Agropole
- Économie sociale et solidaire : le fonds d'épargne citoyen
- Le Plan routes : adaptation des infrastructures aux modifications du climat (résilience) et mobilités durables
- La décarbonation de la production et des circulations
 - Réduire les consommations énergétiques des bâtiments
 - Les voies navigables
 - Les critères environnementaux dans les achats de la collectivité



2023 La vie de la collectivité

2023 LES MOMENTS FORTS



2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département est à Valérien
 - Darnaud - 45

Inauguration du centre de tri départemental : Trivalo47 installé sur le site de l'Écoparc de la Ville de Damazan.

Trivalo47 est configuré pour le traitement de 15 000 tonnes de déchets par an.

Trivalo47 permettra aux habitants des collectivités adhérentes de mettre en vrac leurs déchets recyclables dans leur poubelle de tri (papier, cartons, canettes, boîtes de conserve, bouteilles en plastique, pots, films plastiques, barquettes, etc.).

En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département
 45

Retour en images sur cette très belle soirée des Trophées de l'engagement.

Bravo à toutes et à tous !

#pochlotetgaronnais #lotetgaronne #lotetgaronne17 #association #evenement #soiree #galia

Les images montrent une cérémonie sur scène avec des trophées et des participants.



Lot-et-Garonne, le Département
 45

Les jeunes du foyer de l'enfance ont eu la chance hier d'être accompagnés par Lot-et-Garonne, le Département au Agen Rugby - SUJA Lu pour aller à la rencontre des joueurs et les encourager pendant leur match contre le SANV Charente Rugby Pro 1.

Eux aussi ont contribué à la victoire des Agnais hier soir 🏆🏆🏆

#rugby #Agen #sujaLu #poltante #sport #pro2 #lotetgaronne #lotetgaronne17 #otetgaronnais #otetgaronnais



Lot-et-Garonne, le Département est à Salon De L Agriculture.
 - Paris - 48

C'est parti pour une nouvelle journée sur le Salon International de l'Agriculture (page officielle)

#lotetgaronne #lotetgaronne17 #tourisme #lotetgaronne #villedeulot #nouveleauquaine #paysages #countrysideclovers #parisexpo #ruralite #58A2023 #tour

#parisexpo #parisexpo2023

Les Trois Domaines, La Cordine, L'Association trufficole L'Armagnac, Le chef Bernard Michel (et ses petits plats), La Ferme de Cambel, Tourisme en Lot-et-Garonne, Alliance Bio, Chamou... En voir plus



Lot et Garonne, le Département
 45

Les femmes artistes lot-et-garonnaises sont à l'honneur à l'Hôtel du Département en ce 45ème anniversaire.

Après les femmes lot-et-garonnaises citoyennes engagées et les femmes de lettres lot-et-garonnaises, en continue la série d'ouvrages consacrés aux femmes en lien avec le Lot-et-Garonne.

📖📖📖 : "Les femmes artistes lot-et-garonnaises", se compose d'une trentaine de portraits : Architectes, peintres, chanteuses, musiciennes, danseuses, cinéastes... contemporaines.

En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département
 45

L'association des mères rurales, en partenariat avec le Conseil départemental et la préfecture, a organisé une journée d'information et d'échanges autour de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

Cette journée était organisée dans le cadre du dispositif ERRE (Etu Ruralitè Res de l'Égalité) qui a pour objectif de mailler les territoires ruraux avec des réseaux volontaires communaux.

Ce dispositif a pour objectif de faire des élus ruraux des relais... En voir plus



2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département

👉 **DONNONS DU PEP'S AUX PROJETS ENGAGÉS !**
 La nouvelle plateforme de financement citoyen YUZU débarque en Lot-et-Garonne !
 Vous êtes porteur d'un projet dans le champ de la Transition écologique, la Société Inclusive ou bien encore la Cohésion Territoriale ? Et si vous candidatiez dès à présent sur <https://yuzu-lotetgaronne.org/> ?

C... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département entretient Lyette Etienne Restat

👉 **Clap de fin pour les Assises de l'Économie Sociale et Solidaire qui se tenaient au lycée Etienne Restat à Saïre-Livadié-sur-Loir.**
 Une journée composée de conférences, tables rondes et ateliers collectifs autour de plusieurs thèmes :

- ✅ ESS, laboratoires d'innovations
- ✅ Le numérique au service de la France solidaire, l'occasion de présenter à nouveau la plateforme de financement citoyen unique en France, lancée par Lot-et-Garonne, le Département : Yuzu - <https://yuzu.lotetgaronne.org/>. En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

👉 **C'était aujourd'hui sur la Commune d'Estillac ! La Caravane Départementale du Sport a fait son retour en grande pompe pour cette première étape 2023.** 🏆 🏀 🏈 🏊 🏋️ 🎾 🏹 🥇

A présent rendez-vous :

- 👉 à Barbazat - le mardi 11 juillet de 9h à 14h au Pré du curé, site du Moulin des Tours
- 👉 à Br... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

👉 **Bateaux de promenade, péniches, gabarres et péniches habitables pourront bientôt traverser par voie terrestre le barrage de Fumet, grâce à ce nouvel élévateur à sangles, dont les derniers essais ont eu lieu ce matin.** 🚧

... Un linéaire d'environ 130 km s'offre ainsi aux plaisanciers, depuis Ville d'Aquilon jusqu'à Albas (46 - Département du Lot).

Place maintenant aux travaux d'aménagement du site pour une ouverture à la saison 2024... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

👉 **Ce matin, les lauréats 2022 du Label départemental de l'embellissement et du cadre de vie étaient récompensés.** 🌸

👉 **Le Département a tenu à mettre à l'honneur celles et ceux qui chaque jour, contribuent au fleurissement de nos villes et villages.** 🌸 🌿

Retrouvez tous les lauréats ici : https://www.lotetgaronne.fr/_label-departemental-de-embellissement-et-cadre-de-vie/

#laxm... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

👉 **Retour en vidéo sur la 1ère session du Conseil Départemental des Jeunes le 5 avril dernier sur la thématique "égalité fille-garçon" à l'Hôtel de Lot-et-Garonne, le Département** 🙌

#democratie #jeunesse #egalite #egalite #file #garcon #egalitefemmehomme #cdj #lotetgaronne #lotetgaronne47

Sophie Bordenie Emilie Maillou Marylene Paillanes Réatrice Lavit Aymeric Dupuy Per... En voir plus



2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département

📍 Séquence émotion hier au CD Rugby Lot Et Garonne dans le salon Albert Ferrasse. 📍

Afin d'immortaliser les mémoires du rugby lot-et-garonnais, plusieurs figures du monde de l'ovale en Lot-et-Garonne se sont succédées à la demande du Lot-et-Garonne, le Département devant les caméras des Inigo Brothers Photo et Vidéo. 📍

Philippe Sella, Daniel Dubroca, Dominique & Antoine Erboni, Jacky Laurens, Laurent Merchès, Patrick Pèchambert et Daniel Salles, Christian Lagarde, Bern... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

Au menu d'aujourd'hui, conférence de presse pendant laquelle Sophie Borderie, Marlène Paillères et Jean-Marc Garin présentent les contours de notre événement du 3 juin Festi Rugby. Plus d'infos et le programme sur <https://www.lotetgaronne.fr/actualites/transformez-les-sai>

Gueules du Rugby 47 FM Le Petit Bleu d'Agen Midi Olympique CD Rugby Lot Et Garonne Rugby World Cup France 2023 France Rugby #rugby #France2023 #CoupeDuMondeDeRugby #rugby2023



Lot-et-Garonne, le Département

📍 Du mercredi 24 au jeudi 29 mai 📍

Partez à la découverte des Espaces Naturels Sensibles en Lot-et-Garonne, le Département ! Inscrivez-vous dès à présent aux visites animées gratuites proposées à l'occasion de la Fête de la Nature 📍

Pour plus d'infos, rendez-vous directement ici: <https://www.lotetgaronne.fr/la-fete-de-la-nature/>



Lot-et-Garonne, le Département

📍 L'élevage et les saveurs locales seront à l'honneur le 10 juin 2023 de 9h30 à midi à l'Hôtel du Département de Lot-et-Garonne à Agen lors du Salon de l'élevage et des saveurs co-organisé par Lot-et-Garonne, le Département et la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne 📍

Au programme de cette belle journée qui vous attend :

- Concours
- Exposition de vaches et d'animaux de la ferme
- Sculpture sur fruits et légumes
- Reptères à poney... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

📍 Fête de la Nature 📍

Retour en images sur le passage des Rous noirs 47 sur le territoire d'Estillac 📍

Les jours nets47, journées de nettoyage de la ville et de la nature du 13 mai au 28 juin 2023 sur l'ensemble du département. Ensemble, actions là... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

📍 D'œuvre en scène à 10 ans ! 📍

1100 collégiens et lycéens chanteurs issus de 17 établissements scolaires, accompagnés d'un orchestre vous proposent 2 concerts exceptionnels à l'Agora d'Agen les 6 et 7 juin 2023 des 20h30 📍

Un moment à partager en famille et entre amis 📍

En voir plus



2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département

Que pensez-vous du Lot-et-Garonne ?

En tant que Lot-et-Garonnais, vous jouez un rôle crucial en tant qu'ambassadeurs du territoire. Alors vous aussi répondez à cette grande enquête d'opinion menée par la CCI Lot-et-Garonne et Lot-et-Garonne, le Département !

C'est par ici que ça se passe : <https://www.lotetgaronne.fr/que-pensez-vous-du-lot-et-garonne>

En voir plus

Lot-et-Garonne, le Département

1 an déjà !

Bon anniversaire **Centre Parcs Les Landes de Gascogne** 🎉

#birthday #anniversaire #centreparcs #landesdegascogne

Lot-et-Garonne, le Département

Retour en images sur l'arrivée des quelque 200 cyclistes, enfants et adultes, de la ronde de l'Ulepo Lot-et-Garonne samedi dernier à l'Hôtel du Département à Agen !

Cette randonnée cyclo-toté, à travers le département, a rassemblé plus de 140 élèves lot-et-garonnais et girondins !

Ils ont parcouru 273,5 km pendant 6 jours, accompagnés de 54 adultes parmi lesquels notamment leurs enseignants.

En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

Journée nationale des sapeurs-pompiers #jns2023

A l'occasion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers 2023, le Lot-et-Garonne souhaite rendre hommage au 525 47 et ses soldats du feu, ainsi qu'aux personnels administratifs et techniques qui les secondent au quotidien. Cette journée spéciale récompense ces hommes et femmes courageux qui dévouent leur vie à protéger les autres et à sauver des vies.

En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

Garorock 2023

Vous êtes à Garorock Festival et vous avez toujours rêvé de travailler au Conseil départemental de Lot-et-Garonne ?

Retrouvez nous au Village de l'emploi sous le chapiteau de camping de 10h à 16h ! Même en festival, le Lot-et-Garonne est là pour vous

En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

Entre nous, il n'y a qu'un pas.

Le Département est bel et bien la collectivité du « dernier mètre ».

Partout sur le territoire, ses 1300 agents œuvrent au quotidien au plus près des Lot-et-Garonnais.

Solidaires, routes, collèges, numérique, soutien aux territoires, environnement, citoyenneté, vie associative, culture, sport... A chaque âge de la vie, le Département vous accompagne pas-à-pas.

En voir plus

2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département

👉 La Caravane Départementale du Sport à Barbasste, c'est mardi prochain ! 👉

👉 Une bonne façon de découvrir de nouvelles activités sportives et de nouveaux clubs. Une vingtaine d'ateliers seront proposés de 9h à 14h au Phé du curé, site du Moulin des Tours. Pour vous donner un avant-goût : balades en canoë sur la Gèlise, ergomètre, initiation spéléo, course d'orientation, rando, tir à l'arc, rugby, savate... et pleins d'autres activités ! C'est gratuit et accessible à tous ! 🏆 ... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

L'Enap Campus sera sur les Champs Élysées le #14juillet ! 🇫🇷

👉 Avant cela, la délégation était de passage à l'Hôtel du Département. Bon défilé à toutes et à tous !! 🏆



Lot-et-Garonne, le Département

👉 Pensez au tarif spécial Habitants du Lot-et-Garonne 🏆

Le Festival International de Journalisme propose aux lot-et-garonnais une réduction sur tous les pass ! Venez donc découvrir ce super événement ce week-end à Couhures-sur-Garonne 🏆

👉 ... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

👉 Bienvenue aux vacanciers 🏆

👉 Passez nous voir sur l'aire d'autoroute d'Agen-Penne d'Aquitaine pour (re)découvrir notre beau département.

Demain de 10h à 14h30, venez savourer les délicieuses tomates Les Paysans de Rougeline et autres produits locaux sur notre marché de producteurs ! 🏆 ... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

👉 C'est parti ! 🏆



Lot-et-Garonne, le Département

👉 La Caravane départementale du sport, ça ressemble à ça ! Vous avez besoin de nouvelles idées d'activité sportive à pratiquer à la rentrée ? Nous sommes là pour vous ! 🏆

👉 ... En voir plus





2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département

Le Quinzema Occitana !

La 14e édition de la « Quinzema Occitana » débute aujourd'hui ! Son fil rouge : les « Femmas d'Òc ». Les femmes occitanes sont mises à l'honneur cette année.

Jusqu'au 22 octobre, c'est toute la culture d'Òc qui se dévoile à Agen, Maramba, Pujols, Bouglon, Lacapelle-Siron, Laroque-Timbaud... et dans bien d'autres communes. À découvrir et partager notamment : concerts, bals, ateliers de chants et de danses, projections cinéma, expositions... Il y en a... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

Pass bonne conduite = 150€ offert

Nouvelle session du « Pass bonne conduite » qui permet aux jeunes conducteurs de suivre une formation sécurisée routière et de toucher une prime.

Une trentaine de jeunes conducteurs se sont inscrits samedi 14 octobre pour suivre une demi-journée de prévention aux dangers de la route à la Cité de la formation à Maramba. Il leur faudra attendre un an, sans infraction et accident, pour obtenir ce pass et ainsi toucher la somme de 150 € vers... En voir plus



Lot-et-Garonne, le Département

6ème édition BoostCampus 47 !

Les 13 et 14 octobre était organisée la 6ème édition du concours de projets innovants « BoostCampus 47 » par le Campus Numérique 47 et La French Tech Lot-et-Garonne.

Ces 2 jours ont permis aux 25 coachs d'apporter leurs expertises aux 11 équipes de candidats pour les accompagner dans leur projet... En voir plus



Parce que votre engagement n'a pas de prix, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne do un coup de pouce à votre structure d'accueil* en finançant l'intégralité du reste à charge. Avec cette aide financière, zéro frein à l'engagement citoyen !... En voir plus

ASSOCIATIONS

VOTRE ENGAGEMENT N'A PAS DE PRIX LES ENGAGER NE VOUS COÛTERA RIEN !

Le Conseil départemental finance le reste à charge pour toute association engageant des associations lot-et-garonnaises en SERVICES CIVIQUES.

ENTRE NOUS IL N'Y A QU'UN PAS. LOT-ET-GARONNE

Lot-et-Garonne, le Département

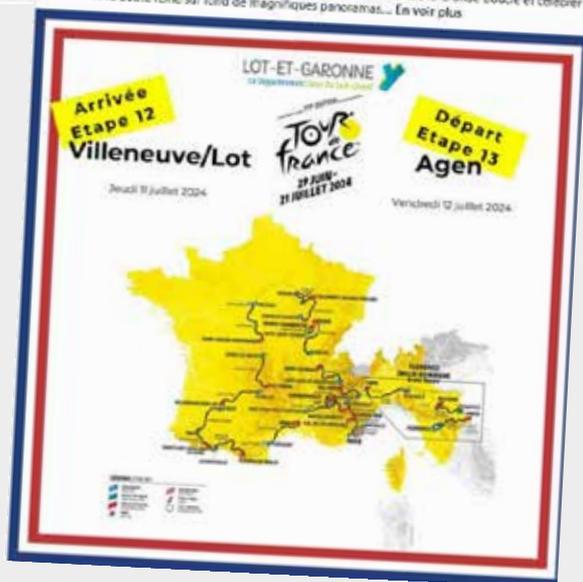
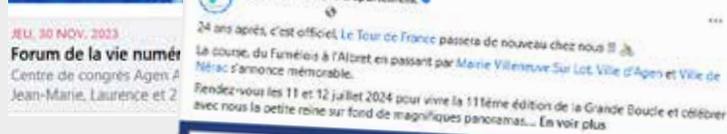
Un joli moment de partage et de convivialité avec la cérémonie "Réussite 47".

90 jeunes lot-et-garonnais relevant de la protection de l'enfance, âgés de 15 à 21 ans, ont obtenu cette année un diplôme, une certification ou une formation qualifiante. Leur détermination méritait bien un coup de projecteur !

Un grand merci encore à tous les participants et également aux structures qui ont répondu présentes pour le Forum « Droit des jeunes ». En voir plus



2023 LES MOMENTS FORTS



2023 LES MOMENTS FORTS

Lot-et-Garonne, le Département

Une journée enrichissante entre émotion et partage.

Le Conseil des Jeunes de la Protection de l'Enfance, composé d'une trentaine de jeunes, s'est réuni pour la première fois ce mercredi 22 novembre à l'Hôtel du Département, avec pour ambition de créer un lieu d'échanges et de réflexions.

Cet après-midi a permis d'apprendre et d'échanger via des témoignages et des ateliers autour des 10 droits fondamentaux de la convention internationale des droits de l'enfant... En voir plus

Lot-et-Garonne, le Département

DuoDay 2023

Déjà partenaire des précédentes éditions, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne répond toujours présent pour faire tomber les barrières du handi-cano en accueillant une quinzaine de personnes.

Une journée rythmée par la découverte du milieu professionnel dans lequel évoluent celles et ceux avec qui nos participants formaient un duo aujourd'hui, au sein du Conseil départemental... En voir plus

Lot-et-Garonne, le Département

Tère rencontre avec les joueurs du Agen Rugby - SUA LG au collège Armandi Falières de Mézin

Hier, Répito Elhorga, « Jim » Timilai Rokuduru et Walter Desmaison sont allés à la rencontre des collégiens. Vie d'un sportif de haut niveau, études, parcours professionnel... toutes les questions ont été posées par les collégiens et leurs profs d'EPS au cours de la matinée. Séance dédiée très appréciée... En voir plus

Lot-et-Garonne, le Département

Forum de la vie numérique et citoyenne

Un remerciement à la 50aine de partenaires présents pour mettre en valeur, auprès des 1500 participants, les actions en faveur de l'inclusion numérique des citoyens, les innovations pour un numérique responsable et une compréhension des enjeux d'aménagement numérique des territoires.

Rejoignez-nous cet après-midi, une conférence, 2 tables rondes et la remise des « trophées des initiatives numériques » vous attendent... En voir plus

Lot-et-Garonne, le Département

Jedi 7 décembre le Département, la CCI Lot-et-Garonne et la Direction départementale des services de l'Éducation Nationale organisent la 10^{ème} édition de l'opération "De l'élève au futur"

Pour la première fois, l'entreprise UPSA a ouvert ses portes aux collégiens et lycéens pour une occasion unique de découvrir les coulisses d'une entreprise pharmaceutique et de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de la santé.

Un projet axé sur #émulation de rapprocher les... En voir plus

Lot-et-Garonne, le Département

La laïcité, si on en parle ?

A l'occasion de la journée nationale, Frédérique de la MORENA, maître de conférences en droit public à l'université de Toulouse Capitole et membre du conseil des sages de la laïcité, viendra animer à l'Hôtel du Département une conférence ouverte à tous.

Rejoignez-nous à 14h30 ce samedi... En voir plus

LOT-ET-GARONNE
Le Département au cœur de la Région

La collectivité

181

métiers et plus de
58 implantations
 réparties sur
 l'ensemble
 du territoire au service
 du public

1340

agents départementaux,
 exerçant 181 métiers,
 dont :

537

agents dédiés
 à la solidarité

157

assistants
 familiaux

206

agents intervenant
 sur les routes

179

adjoints techniques territoriaux
 des établissements d'enseignement
 dans les collèges

Le territoire

5 361 km²

330 159

habitants en 2019.

Le Lot-et-Garonne est le
66^e département
 français en terme de
 superficie

57

habitants
 au km²
 (densité)

319

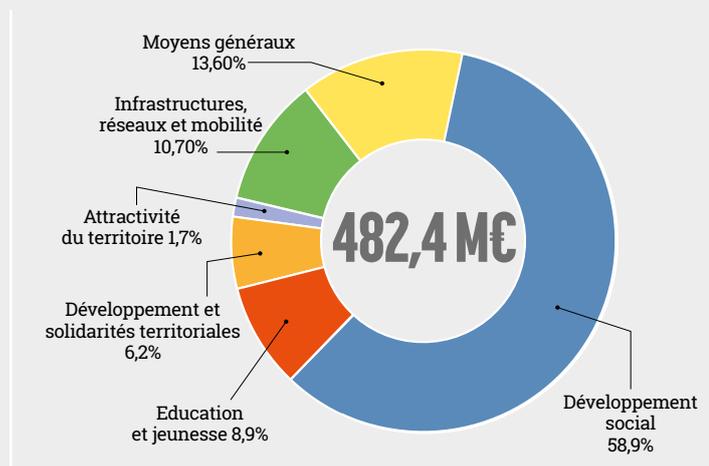
communes

21

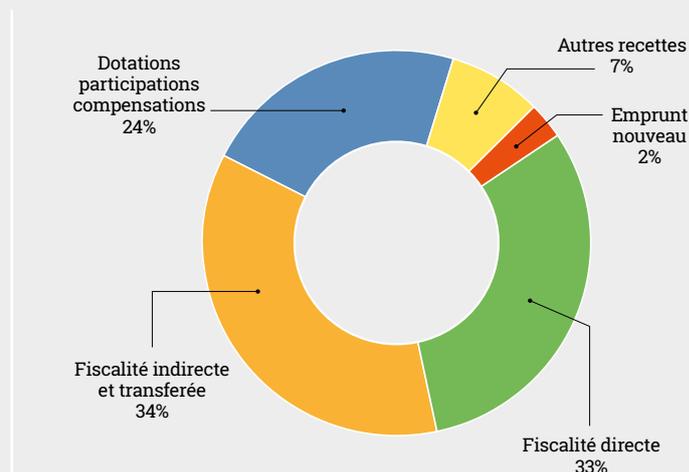
cantons

2023 CADRAGE BUDGÉTAIRE

Dépenses réelles totales CFU 2023



Recettes réelles totales CFU 2023 (hors excédent)



ACTIONS 2023

La jeunesse, au cœur de l'ambition départementale

Former les citoyens de demain

Favoriser l'autonomie des jeunes

Contexte

Ayant pour ambition de donner à tous les jeunes lot-et-garonnais les mêmes opportunités pour se construire, s'émanciper et devenir des citoyens, le Département a développé en 2023 des dispositifs en direction de la jeunesse.

Principales actions

- La nouvelle formule du **Pass'bonne conduite** a été lancée en mai. Elle a notamment été présentée lors du forum de l'étudiant et des journées d'information dans les lycées. Les 1^{res} formations obligatoires ont eu lieu à Marmande et Agen avec la participation du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), de la gendarmerie, de l'association Jeunesse/Monte le son et de la Prévention routière. Objectif : sensibiliser les jeunes aux conduites à risques au volant.
- Une réunion d'information s'est tenue le 23 novembre à l'Hôtel du Département pour informer les associations porteuses d'un agrément de **mission de service civique**. Ensuite, les premières demandes d'aides ont été instruites.
- Un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé le 22 mai. La **bourse départementale aux projets jeunes** a été attribuée à la ligue de l'enseignement. Ce dispositif a vu le jour grâce au travail de nombreux partenaires : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), Caisse d'allocations familiales (Caf), Mutualité sociale agricole...
- Le lancement de l'expérimentation de la **Boussole des jeunes** sur Val de Garonne Agglomération a eu lieu le 25 octobre 2023. Sa mise en œuvre servira de base au déploiement de l'outil sur l'ensemble du département en 2024. Plusieurs thématiques étaient au programme : formation, santé/bien-être, logement et emploi.



FOCUS

En prenant appui sur le Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDSAR), le Département a développé un projet de sensibilisation des 15-30 ans aux problématiques inhérentes à toute sortie festive. Ce projet, inscrit dans une démarche de Développement social local (DSL), a permis à une vingtaine de jeunes d'organiser un après-midi ludique et informatif au Café 109 à Fumel autour des conduites addictives, de la violence routière, du harcèlement... Des interventions assurées par l'association Mouvement jeunesse/Monte le son ont également eu lieu lors de soirées concerts et du Bal Promo réunissant des lycéens du Fumélois. Cette opération devrait sur poursuivre en 2024/2025 sur le même territoire et se développer sur l'Albret.

Perspectives 2024

Poursuite des actions engagées et évolutions de certains dispositifs en direction de la jeunesse :

- inscriptions au Pass'bonne Conduite pour les jeunes de moins de 26 ans,
- poursuite de la mise en œuvre de l'aide aux missions de service civique et évolutions du dispositif afin de répondre aux objectifs (propositions d'ouverture thématique des contrats éligibles),
- lancement de La boussole des jeunes à l'échelle du département pour mieux orienter les jeunes dans les problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien,
- poursuite de la promotion de la Bourse aux projets jeunes et organisation des premières commissions en juin et novembre 2024.

Les chiffres clés

Pass'bonne conduite

184 inscriptions
144 dossiers recevables

2 formations obligatoires (Marmande et Agen)

Mission de service civique

5 demandes déposées
3 associations soutenues

Boussole des jeunes

Plus de **500** connexions et plus **500** jeunes rencontrés dans l'ensemble du département dont **350** sur le territoire de Val de Garonne

Former les citoyens de demain

Le parcours de la convention éducative

Contexte

En mettant en place un appel à projet éducatif et culturel auprès de tous les collèges publics de Lot-et-Garonne en 2016-2017, le Département a renforcé son rôle de partenaire actif de la communauté éducative axé sur l'accompagnement des collégiens dans la mise en place de parcours dans les domaines de l'enseignement artistique et culturel, la santé, l'orientation et les métiers, la citoyenneté.

Principales actions

La Convention éducative est l'outil de référence des collèges pour l'élaboration de leurs parcours éducatifs. L'accompagnement des opérateurs du territoire et des équipes éducatives permet d'assurer à chaque collégien un véritable parcours d'éducation artistique, culturel et citoyen.

Elle fait l'objet d'un travail partenarial avec l'Éducation nationale et d'un arbitrage des projets retenus.

Depuis 2020, le ministère de l'Éducation nationale a développé « Adage », une plateforme de récolement des projets éducatifs de tous les établissements du premier et du second degré. Elle facilite le dialogue autour du soutien financier des projets par les services de l'État (Éducation et Culture) et par la collectivité.

FOCUS

Durant cette année préparatoire à l'année olympique, quatre collèges répondent à l'appel à projet Terre de Jeux et sont labellisés à ce titre. Ils s'engagent dans un programme spécifique autour du développement de la pratique du sport et des valeurs de l'olympisme.

Les chiffres clés

4 Collèges participant à l'itinéraire prônant les valeurs de l'olympisme « Génération 2024 » et **5** collèges participants aux ateliers de l'égalité

Plus de **40** jeunes formés pour devenir vigies de l'égalité fille-garçon

215 000 € dédiés au projet éducatif et culturel

Plus de **150** itinéraires et **200** opérateurs culturels et scientifiques sur le département



Perspectives 2024

Poursuivre les actions engagées dans le cadre de la politique jeunesse départementale et évolutions de certains dispositifs en direction de ce public :

- Déploiement de la seconde édition de l'appel à projets « Les ateliers de l'égalité »
- Dernière édition de l'itinéraire Génération 2024

Renforcer la coordination avec le Pass culture collectif mis en œuvre par l'État et la simplification administrative pour l'appel à projet en mutualisant les supports administratifs avec le Rectorat (plateforme Adage).

Former les citoyens de demain

Les clefs de la décision collective

Contexte

Engagé autour des solidarités territoriales, sociales et humaines, le Département soutient les initiatives citoyennes qui reposent sur des valeurs de partage et de vivre-ensemble. Ainsi, la collectivité a fait le choix de poursuivre sa politique citoyenne, en privilégiant la sensibilisation de la nouvelle génération, mais aussi ses dispositifs de démocratie participative. Une réflexion afin de développer des dispositifs en direction de la jeunesse a ainsi été lancée.

Principales actions

Le Département s'est engagé autour de trois axes :

- l'éducation à la citoyenneté avec :
 - la coordination du Conseil départemental des jeunes (CDJ) et le lancement d'un nouveau format,
 - la poursuite et l'ajustement des itinéraires citoyens et des projets départementaux de la convention éducative,
 - la sensibilisation aux dynamiques « Jeunesse » et à la création d'associations de jeunes en lien avec les associations d'éducation populaire,
 - le soutien aux actions territoriales citoyennes,
- la défense de l'engagement citoyen au travers notamment des Trophées de l'engagement associatif et sportif,
- la promotion de la démocratie participative, autour de trois dispositifs (budget participatif*, conseil consultatif citoyen et droit d'initiative citoyenne). On retiendra notamment la contribution des membres du Conseil consultatif citoyen dans la réalisation du rapport sur le Plan routes et déplacements du quotidien.

*Voir fiche spécifique page 39

Les chiffres clés

Conseil consultatif citoyen (CCC2)

- 1** avis sur les orientations budgétaires
- 1** rapport sur le plan route avec :
 - **24** préconisations pour « Répondre aux nouveaux usages des mobilités douces »,
 - **7** préconisations pour « Contribuer aux mobilités solidaires »
- 12** réunions

Conseil départemental des jeunes 2022-2024

- 24** établissements (collèges publics, privés, Maisons familiales et rurales-MFR et Institut médico-éducatif-IME), soit **48** jeunes conseillers

La durée de leur mandat est de **2** années scolaires

Les thématiques proposées pour ce mandat étaient les suivantes :

- Égalité filles/garçons, lutte contre les discriminations,
- Développement durable,
- Lot-et-Garonne, terre d'accueil

FOCUS

Durant leur mandat, les jeunes du Conseil départemental des jeunes (CDJ) se sont réunis en assemblée plénière à l'Hôtel du Département ou dans un lieu en lien avec la thématique, mais également en ateliers au sein de leur établissement pour travailler plus au fond sur leur thématique. Ces ateliers en établissements sont encadrés par des associations retenues dans le cadre d'un marché public : La Ligue de l'enseignement, l'association départementale des Francas 47, l'Ifac Guyenne Gascogne (Institut de formation, d'animation et de conseil), la Maison de l'Europe, Solar'ythm et le CEDP 47 (Centre d'études et de découverte des paysages).



Perspectives 2024

Poursuite des actions engagées en :

- lançant la nouvelle édition de la participation citoyenne autour de la laïcité,
- accompagnant les CDJ en finalisant leur projet,
- réunissant les membres du CCC2 pour appréhender des compétences du Département (avis sur nombre de schémas départementaux) et en les impliquant dans différentes instances départementales.

Validation d'une politique jeunesse départementale et de nouveaux dispositifs en direction de ce public :

- lancement d'un régime d'aide favorisant l'obtention de missions de service civique pour les jeunes Lot-et-Garonnais,
- poursuite du Pass' Bonne conduite, afin de récompenser les jeunes conducteurs faisant preuve de prudence et civisme,
- poursuite de la bourse départementale aux projets jeunes avec les partenaires (SDJES, Caf, MSA),
- lancement au niveau du territoire de la plateforme La boussole des jeunes pour mieux orienter les jeunes dans les problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

Rendre l'égalité effective

L'égalité filles-garçons

Contexte

Le Département a souhaité lutter contre les inégalités de genre, notamment auprès des jeunes lot-et-garonnais-es. Depuis près de 5 ans, des actions sont mises en place afin de sensibiliser les adolescents à diverses thématiques telles que le sexisme, la lutte contre la précarité menstruelle et la discrimination.

Principales actions

- Installation de distributeur de protections périodiques dans les collèges afin de lutter contre la précarité menstruelle.
- Déploiement d'un appel à projets à destination des collèges dans le cadre de la convention éducative, afin de sensibiliser et former les jeunes lot-et-garonnais-es. Ce parcours composé de 3 journées a été sollicité par 5 collèges en 2023.
- Le mandat 2022-2024 du Conseil départemental des jeunes (CDJ) a permis aux jeunes de travailler sur le bien vivre ensemble, et notamment l'égalité filles-garçons.

Le Département a souhaité mettre en place la démarche expérimentale « Oasis ». Elle vise à étudier notamment l'aménagement des cours de récréation en tenant compte des enjeux posés par le dérèglement climatique et par les relations de genre (mixité et occupation de l'espace). Objectifs également : renforcer la surveillance des espaces avec une approche de « voir et être vu » entre jeunes et adultes, à favoriser la fluidité et l'absence de restrictions dans les espaces extérieurs sans préjugés sur leur usage, à choisir du mobilier polyvalent adapté, et à concevoir des blocs sanitaires analysés pour réduire les risques de harcèlement en fonction des tranches d'âge, avec des aménagements mixtes non stéréotypés.

Les chiffres clés

24 collèges équipés de distributeurs de protections périodiques

3 collèges concernés par le projet Oasis

125 élèves de 5 collèges bénéficiaires de l'appel à projets « Ateliers de l'égalité » et 40 vigies de l'égalité formés

FOCUS

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, le Département a installé dans 3 collèges pilotes des distributeurs de protections menstruelles. À la suite de la réussite de cette expérimentation, tous les collèges ont été équipés de 2 distributeurs à la rentrée 2023.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

- Déploiement de la seconde édition de l'appel à projets des collèges.
- Finalisation de l'étude et du projet d'établissement au collège de Bon-Encontre prévue en juin 2024.

Rendre l'égalité effective

L'accès à la culture Le schéma départemental des enseignements artistiques

Contexte

Compétence obligatoire des Départements, le schéma départemental des enseignements artistiques témoigne de la volonté départementale de maintenir une offre diversifiée d'enseignements au plus près des territoires et des habitants. Le Département est garant de la synergie entre les différentes structures, qu'elles soient associatives ou publiques, par secteur géographique (Agenais, Marmandais et Villeneuvois). De plus, en incitant les trois conservatoires labellisés par l'État (Agen, Marmande et Grand Villeneuvois) à accueillir tous les élèves instrumentistes volontaires de leur secteur géographique lors de leurs auditions de fin de 1^{er} cycle, il participe au décloisonnement indispensable entre équipements, à leur attractivité tout en encourageant les jeunes élèves à poursuivre leurs parcours artistiques.

Perspectives 2024

Un état des lieux-perspectives avec les 20 établissements inscrits au schéma départemental sera réalisé fin d'année 2024 - début 2025 pour une mise en application pour la rentrée 2025/2026. Ce seront principalement les enjeux pédagogiques, artistiques, culturels et territoriaux qui alimenteront les grands axes de ce nouveau schéma départemental.

FOCUS

Plusieurs établissements ont mis à profit l'année scolaire 2022/2023 pour étudier la mise en œuvre de dispositifs favorisant les pratiques collectives durant le temps scolaire (dispositif national Orchestre à l'école) à l'attention des établissements scolaires du 1^{er} et 2^d degré. L'évolution des pratiques est un fait et la dimension collective apporte une réelle plus-value à l'offre d'enseignements dans laquelle de plus en plus de praticiens se retrouvent.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland



— Dép. 47 - Xavier Chambelland



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

Plus de **4 000** élèves fréquentent les établissements d'enseignement artistique départementaux

80% d'entre eux sont des jeunes lot-et-garonnais de moins de 18 ans

Rendre l'égalité effective

L'accès à la culture Lirejeune47 et Printemps des arts de la scène

Contexte

Participer à des activités culturelles permet aux enfants et aux jeunes d'élargir leurs capacités de réflexion et d'adaptation, mais aussi de renforcer leur estime de soi. Aussi, le Département développe sur l'ensemble du Lot-et-Garonne, depuis de nombreuses années, notamment deux programmes : #Lirejeune47 et le Printemps des arts de la scène.

Principales actions

#Lirejeune47 est un prix départemental du roman pour la jeunesse, organisé par la Médiathèque départementale depuis 2017 en collaboration avec plusieurs médiathèques et bibliothèques du département. Ce prix a pour objectifs de susciter l'envie de lire aux plus jeunes et de faire connaître le fonds de romans jeunesse des médiathèques/bibliothèques aux petits et grands lecteurs. Les classes de primaires, collèges et lycées y participent également.

Depuis 2022, le **Printemps des arts de la scène** évolue et s'enrichit en conjuguant :

- rencontres au sein de chaque établissement scolaire entre une équipe artistique et les groupes d'élèves participants en s'appuyant sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : rencontrer des œuvres et des artistes / pratiquer / s'approprier des connaissances et échanger ;
- rencontres départementales, dans deux théâtres départementaux au printemps (Espace d'Albret de Nérac / Théâtre Comeodia à Marmande en 2023). Elles permettent de rassembler les productions de tous les établissements participants et de proposer des ateliers. Cette année, un éclairage a été porté sur la découverte des métiers du spectacle vivant (technique, artistique, administratif) ainsi que sur la valorisation des formations dédiées aux métiers du spectacle vivant.



Les chiffres clés

#Lirejeune47

17 bibliothèques de toutes tailles et de tous secteurs géographiques sont partenaires de ce Prix.

Printemps des arts de la scène

Une quinzaine de groupes de collégiens et lycéens inscrits

270 élèves environ

Une vingtaine d'enseignants engagés

Une dizaine de compagnies associées majoritairement implantées en Lot-et-Garonne ou issues de la région Nouvelle-Aquitaine

FOCUS

#Lirejeune47 propose une sélection de 15 romans répartis en 5 catégories adaptées à 5 tranches d'âges (bleue, verte, jaune, orange et violette). Ils sont disponibles dans les médiathèques/bibliothèques participant au Prix du roman jeunesse. Pour participer, il suffit d'être inscrit dans l'une des structures partenaires, de lire les 3 livres d'une des catégories et de voter pour le livre préféré. À l'issue des votes, la Médiathèque départementale annonce les résultats des 5 livres vainqueurs (1 par catégorie). L'un des 5 lauréats est ensuite invité en Lot-et-Garonne pour rencontrer ses jeunes lecteurs.

Perspectives 2024

- Reconstitution du prix du roman jeunesse sous la même forme dans les médiathèques et bibliothèques partenaires.
- Reconstitution du Printemps des arts de la scène sur le même principe, avec les partenaires identifiés : Drac Nouvelle-Aquitaine, Éducation nationale, théâtres départementaux (pour 2024 : théâtre Ducourneau à Agen / théâtre Georges-Leygues à Villeneuve-sur-Lot).

Rendre l'égalité effective

L'égalité d'accès aux loisirs

Contexte

Le Chèque asso est une aide de 50 € visant à :

- favoriser et accompagner la pratique culturelle, sportive ou de loisirs des jeunes,
- lutter contre la sédentarité et redynamiser les inscriptions dans les structures concernées.

Mis en place en 2021 à destination des collégiens boursiers, il a été modifié en 2023 ce qui a permis de doubler le nombre de bénéficiaires.



— Thierry Breton

Principales actions

- Extension du Chèque asso en 2023 à tous les collégiens dont les familles sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) et aux jeunes de moins de 18 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Ainsi, le nombre de bénéficiaires potentiels est passé de 4 400 à plus de 9 000.
- Mise en place d'une action conjointe avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Lot-et-Garonne auprès de leurs allocataires bénéficiaires de l'ARS et de l'AEEH.

Le nombre de demandes de Chèque asso a plus que doublé entre 2022 et 2023.

FOCUS

Cet élargissement a permis d'encourager et de soutenir la pratique du handisport. En effet, 14,4 % des demandes ont été faites par des familles ayant un enfant en situation de handicap, ce qui représente plus de 80 jeunes.



— Dép. 47 - Xavier Chambel/land

Les chiffres clés

657 dossiers ont été déposés

584 chèques attribués pour un montant total de **29 200 €**

90% des demandes concernent le domaine du sport, **8%** le domaine artistique, et **2%** celui des loisirs

43% des demandes concernent une première adhésion à une activité

Perspectives 2024

- Maintien du dispositif et organisation de la campagne entre septembre et novembre.
- Poursuite du partenariat avec la CAF et la MSA (Mutualité sociale agricole).

Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

Le transport adapté des élèves en situation de handicap

Contexte

Conformément aux codes des transports et de l'éducation, les frais de déplacement relatifs au transport scolaire adapté des élèves et étudiants en situation de handicap qui ne peuvent utiliser les moyens de transport en commun en raison de la gravité de leur handicap, médicalement établie, sont pris en charge par le Département du domicile des intéressés. Seuls les élèves scolarisés dans des établissements relevant du milieu ordinaire sont concernés par ce dispositif.

Principales actions

Action principale

Le règlement des transports scolaires du Département définit l'ensemble des conditions de prise en charge du dispositif qui comprend 2 modalités de mise en œuvre :

- versement d'une allocation famille dès lors que celle-ci se charge du transport (en priorité),
- organisation, optimisation et financement de circuits *via* des entreprises de transport ou taxis mandatés à cet effet par le Département (à titre exceptionnel).

Actions secondaires

Poursuite de la fiabilisation du logiciel dédié, mise en œuvre du portail transporteur avec rencontres, visioconférences et présentation aux transporteurs, rédactions de pièces contractuelles en vue de l'établissement du marché public envisagé pour l'avenir, amélioration des procédures, documents contractuels et réalisation de plaquettes d'information à destination des familles et taxis...

FOCUS

Le portail Transcolaire a été testé avec quatre entreprises et proposé à l'ensemble des entreprises de transport qui opèrent pour le compte du Département. Cet outil permet la gestion des dossiers enfants/familles et des feuilles de présence. Recommandé en 2023-2024, son utilisation pour la gestion des feuilles de présence sera obligatoire en 2024-2025.

Les chiffres clés

1 119 000 €

de dépenses dont **121 000 €**
d'allocations famille et **998 000 €**
de prestations transporteurs

246 dossiers
instruits et
notifiés

67 circuits
activés dans
l'année

161 élèves pris en charge dont
60 en allocations familles et
101 en taxis-transporteurs

30 taxis-transporteurs activés
pour les parcours sur un vivier
actuel d'environ **50**

450 à **500**
établissements scolaires
du milieu ordinaire
potentiellement
desservis

4 000 km environ parcourus par jour, soit près de
700 000 km / an pour **175** jours d'école

Perspectives 2024

- Poursuivre la démarche et la rédaction du marché de transport scolaire adapté afin de l'engager pour la rentrée 2025-2026 et bien se préparer à cet important changement d'organisation et de méthode. Actualiser et moderniser conjointement le règlement départemental idoïne.
- Continuer à fiabiliser le logiciel Transcolaire (allocations et taxis).
- Poursuivre l'accompagnement des familles et des élèves dans de bonnes conditions et avec toute la bienveillance possible et de manière toujours plus sécurisée...
- Essayer de contenir le volume des dépenses taxis au profit des dépenses allocations moins coûteuses.
- Pérenniser les relations de confiance d'ores et déjà établies avec tous les partenaires en particulier les référents scolaires et les personnels ressources de l'Éducation nationale.

Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

Les outils de la réussite

Les plans collèges et e-collèges

Contexte

Le 21 juin 2019, le Conseil départemental a adopté un ambitieux plan de modernisation des collèges, visant à améliorer les conditions d'accueil et à favoriser la réussite scolaire des collégiens du département. Ce plan, initialement prévu sur une période de six ans, représentait un investissement total de 76,6 millions d'euros, dont 68,5 millions d'euros destinés aux infrastructures immobilières et 8,1 millions d'euros dédiés aux équipements, mobiliers, dispositifs informatiques et restauration, pour la période 2020-2025. Toutefois, en raison de l'inflation et de l'évolution des besoins des établissements, le plan a été révisé en 2022, portant l'enveloppe budgétaire à 113 millions d'euros.

Principales actions

Parmi les cinq projets de restructuration identifiés pour un montant total de 22,7 millions d'euros, les travaux ou les phases de réalisation sont avancés ou déjà achevés pour plusieurs collèges. Les chantiers des collèges Joseph-Chaumié (11,15 M€), Ducos à Agen (3,08 M€), de la cité scolaire Val de Garonne à Marmande et Daniel-Castaing au Mas-d'Agenais (1,55 M€), ainsi que Dangla (3,33 M€) sont actuellement en cours ou ont été finalisés.

Pour les collèges de Port-Sainte-Marie (5,42 M€), Tonneins (4,03 M€), Casteljaloux (3,5 M€), Penne d'Agenais (1,05 M€), et Anatole-France à Villeneuve-sur-Lot (1,6 M€), les préparatifs et les études sont en cours ou en phase d'étude avancée.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

En 2022, une nouvelle autorisation de programme pour la période 2023-2025 a été créée pour un montant de 1,6 M€, permettant ainsi au mandataire du Département d'initier les études nécessaires à la réalisation des nouvelles opérations planifiées pour 2023, relevant de la deuxième phase des adaptations spécifiques. Les études en question sont actuellement en cours de réception.

FOCUS

La rénovation du collège Chaumié à Agen a fait l'objet d'une réflexion concertée au sein du comité de pilotage ad hoc réunissant les partenaires (collège, Conseil départemental, Sem47, architectes, Inspection d'académie, équipes pédagogiques...). Les premières opérations préparatoires ont consisté dans l'aménagement des 8 modulaires qui permettent d'assurer, depuis la rentrée, la continuité pédagogique.

Le projet consiste à moderniser le collège par la redéfinition de l'entrée et le respect de la mixité tant dans les locaux de l'internat, que dans les services offerts aux utilisateurs. En conformité avec les objectifs fixés par le « décret tertiaire », un effort important sur l'impact énergétique de l'immeuble est réalisé par la végétalisation de la cour et la production d'électricité photovoltaïque pour compte propre. La livraison des travaux est prévue pour décembre 2024.

Perspectives 2024

Trois projets majeurs de restructuration intensive sont actuellement en cours de réalisation et devraient être achevés d'ici fin 2024. Il s'agit des rénovations des collèges Joseph-Chaumié et Ducos-du-Hauron à Agen et celui de Port-Ste-Marie.

Les chiffres clés

14,6 M€ de budget
exceptionnel

1,03 M€ de travaux
imprévus dans
les collèges

Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

Les outils de la réussite Le plan gymnases

Contexte

Conformément à l'article L1311-15 du Code général des collectivités territoriales, le Département est tenu de verser une contribution financière aux collectivités propriétaires pour l'utilisation des équipements sportifs par les collégiens. Les modalités de calcul de cette contribution sont définies par une convention établie à cet effet. La plupart des gymnases utilisés par les collèges sont sous la propriété et la responsabilité des communes ou des intercommunalités. Dans ce cadre, le Département a conclu des conventions avec 22 gymnases, tandis qu'il est propriétaire de 7 gymnases.

Principales actions

En 2023, le Conseil départemental a validé le lancement d'un plan gymnases, visant, dans le cadre d'une extension du Plan collèges, à mettre à niveau les salles de sport utilisées par les collèges publics pour les enseignements d'EPS (Éducation physique et sportive). Il s'agit de soutenir la rénovation de 6 gymnases communaux et 2 gymnases départementaux, choisis sur la base d'un audit départemental de l'état des équipements sportifs utilisés par les collèges publics au cours de l'été 2023.



— Rémi Chambeiland

Les chiffres clés

6 M€ sur 3 ans pour le plan gymnases

Le Département a mené un audit en 2023 qui a identifié la nécessité d'apporter des améliorations à cinq des sept gymnases, avec une priorité accordée à Fumel et Monsempron Libos. Le coût total estimé pour ces travaux est de **3,81 millions d'euros**.

FOCUS

À la suite d'un audit réalisé sur le gymnase de Fumel, des travaux ont été planifiés en 2023 pour un montant estimé à 1,5 million d'euros, avec un cofinancement prévu avec le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine.

Perspectives 2024

Les études préliminaires ont été lancées pour le gymnase de Fumel en vue de travaux prévus pour 2025.

Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

Les dotations aux établissements

Contexte

L'article L213-2 du code de l'Éducation confie au Département la charge des collèges qui lui sont rattachés. À ce titre, il leur assure les moyens de fonctionner par des dotations financières et en matériel et mobilier notamment. Le Département a également l'obligation de verser des forfaits d'externat aux collèges privés sous contrat d'association.

Principales actions

Outre une dotation d'équipement et de fonctionnement abondée, le Département a mis en place le repas à 2 € dès la rentrée scolaire 2021-2022 pour tous les collégiens et a compensé les établissements à hauteur de 1,352 M€.

Les forfaits d'externat, part personnel et part matériel, ont été versés aux établissements privés conformément au protocole d'accord conclu avec l'Organisme de gestion des établissements catholiques (Ogec).

Une bourse départementale pour les collégiens en établissements publics, privés et en maisons familiales rurales, de 80 € annuels a été versée à 1 202 élèves, soit 96 160 €.

Sur la base d'un appel à dotation annuel, le Département procède à des renouvellements de matériel, mobilier et outillage technique. En 2023, l'équipement des cuisines en tout électrique a été poursuivi pour 4 collèges. Afin de lutter contre la précarité menstruelle, des distributeurs de protections périodiques ont été installés dans les 28 collèges à la suite d'une expérimentation en 2022.

FOCUS

En 2023, la dotation d'équipement et de fonctionnement attribuée aux collèges publics a été abondée de 2 M€ par rapport à 2022 en raison de la hausse du coût de l'énergie, soit 5,555 M€.

Les chiffres clés

28 collèges publics dont **4** en cités scolaires et **12 269** élèves

9 collèges privés et **2 883** élèves

5,555 M€
de dotation globale de fonctionnement

0,94 M€
pour le matériel et mobilier

2,066 M€
de forfaits d'externat



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

La hausse du coût de l'énergie est une préoccupation majeure pour le Département. C'est pourquoi, il est envisagé de maintenir en 2024 le niveau des dotations de fonctionnement attribué en 2023.

Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

Bien manger pour bien grandir

Contexte

Depuis plusieurs années, le Département a engagé une démarche volontariste et ambitieuse afin de faire des collèges des lieux d'achat et de consommation alimentaire responsables, durables et solidaires. Il s'agit du dispositif « Du 47 dans nos assiettes ». Objectifs : acheter des produits frais, le plus possible en circuits courts et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Principales actions

Effet bénéfique sur l'alimentation du fait de la qualité des produits frais consommés et du suivi de l'équilibre alimentaire des menus (chaque collège dispose d'un plan alimentaire).

Animation du réseau des chefs (formations en interne de près de 70 agents sur les logiciels métier utilisés en restauration scolaire et la diversification des protéines pour proposer des menus végétariens variés).

Réduction de l'empreinte carbone puisque la majorité des produits est issue de circuits courts et de l'approvisionnement de proximité.

Renouvellement des marchés relatifs aux viandes fraîches de bœuf, porc et agneau. Création d'un lot veau Bio, produits d'épicerie Bio et œufs coquilles Bio pour répondre aux enjeux des loi Egalim et Climat et résilience.

Poursuite de l'accompagnement des collèges afin de diminuer les biodéchets et trouver des solutions de traitement spécifique. Visite du centre d'enfouissement des déchets (avril 2024) de Monflanquin pour sensibiliser au tri des déchets.

Les chiffres clés

Perspectives 2024

Demande de labellisation « Établissements Bio Engagés » pour 10 collèges (en plus des 7 déjà labellisés) ayant atteint plus de 22 % de produits Bio. Objectif : 100 % des établissements labellisés en 2025.

2,6 M€
de dépenses en denrées alimentaires

24,7%
de produits issus de l'agriculture biologique (+ 6 % par rapport à 2022)

Près de **300** producteurs et éleveurs concernés en Lot-et-Garonne par le programme Du 47 dans nos assiettes

Près de **80%** de produits frais, plus de 80 % de produits locaux (ou ayant un impact sur l'économie locale)

FOCUS



Manger bio est bon pour la santé, cela participe à la préservation de l'environnement et soutient l'économie locale. 7 collèges publics ont obtenu la labellisation « Établissements Bio Engagés » délivrée par Interbio Nouvelle-Aquitaine. Ce label valorise l'engagement des équipes des restaurants scolaires pour l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans les menus des collégiens (les taux sont calculés à partir des achats HT réalisés par les collèges).

Collège Kléber-Thouailles à Monsemprou-Libos (22,09 % de produits bio), Collège Lucie-Aubrac à Castelmoron-sur-Lot (22,85 %), Collège Ducos-du-Hauron à Agen (22,91 %), Collège Jasmin à Agen (23,99 %), Collège Germillac à Tonneins (25,58 %), Collège Jean-Boucheron à Castillonnès (27,15 %) et Collège Sigala à Duras (30,88 %).



Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

L'enseignement supérieur

Contexte

Le Département soutient financièrement la présence des universités sur le site d'Agen, autour de deux campus, Le Pin et Michel-Serres, qui regroupent une offre de formation de l'Université de Bordeaux et de l'Université de Bordeaux Montaigne.

Principales actions

Le soutien à l'enseignement numérique en Lot-et-Garonne est un sujet majeur pour la dynamique économique du territoire. C'est pourquoi le Campus Numérique 47 facilite l'installation des organismes de formation numérique. En 2023, l'offre de formation proposée depuis 2016 par le groupe AEN a été reprise par l'École ESIEA qui est spécialisée dans les domaines de l'informatique et des technologies émergentes, avec une forte orientation vers la cybersécurité et l'intelligence artificielle. Le groupe est reconnu Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG). Il est habilité à délivrer le diplôme d'ingénieur pour son programme Grande école des titres RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) pour ses programmes experts. Ce sont plus de 150 étudiants qui sont accueillis en 2023 sur le site.

L'ouverture d'une L3 AES (Administration économique et sociale) en septembre 2023 permet de finaliser le cursus de licence avec une spécialité collaborateur de cabinet comptable sur le site du Pin.

Dans la perspective d'une nouvelle convention 2025-2027, un avenant à la convention 2020-2022 est signé avec l'Université de Bordeaux, en partenariat avec l'Agglomération d'Agen. Il permet de maintenir le soutien financier du Département de 718 000 € par an, à parité avec l'Agglomération d'Agen.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

1537

étudiants universitaires accueillis dans les campus agenais, dont **1 119** sur des filières soutenues par le Département et l'Agglomération d'Agen

L'Université représente environ **50%** des étudiants présents sur l'Agglomération à Agen

30,7% sont boursiers (contre **22,3%** à l'Université de Bordeaux)

FOCUS

L'Université de Bordeaux engage la mise en œuvre d'un « nouveau modèle de gouvernance de site » décentralisé et choisit le site d'Agen pour explorer des formes innovantes de gouvernance visant à conforter la visibilité de l'offre de formation et la coordination des différentes composantes. Sur cette base, l'Université, le Département et l'Agglomération d'Agen initient l'élaboration d'un nouveau cadre de convention pluriannuel articulé autour de nouveaux objectifs cibles.

Perspectives 2024

Préparation de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027.

Accompagner les jeunes sur les chemins de la réussite

Le soutien à l'apprentissage et l'accompagnement des maisons familiales rurales

Contexte

La première MFR - Maison familiale rurale - a été créée à Lauzun en 1937 pour permettre aux jeunes issus du milieu agricole de trouver un enseignement adapté pour devenir agriculteur. Établissements scolaires qui relèvent de l'enseignement agricole privé, les 6 MFR proposent des formations par alternance à tous les niveaux d'enseignement professionnels (de la 4^e à la licence professionnelle).

Principales actions

Le Département a mis en place un appel à projets annuel concernant les travaux d'investissement pour soutenir les projets structurants des MFR. Ce sont ainsi 30 000 € qui bénéficient à trois projets de rénovation, réhabilitation ou extension.

Il a également étendu aux MFR l'attribution de la bourse dont bénéficient les collégiens des établissements publics et privés soit 80 €/an.

FOCUS

Les MFR de Miramont-de-Guyenne, Pujols et Bourgougnague ont réalisé des travaux de réhabilitation et d'aménagement et bénéficié du régime d'aide à l'investissement.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland



— TLR architectes associés

Le Département contribue à hauteur de 750 000 € à la modernisation, au titre de ses actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, du Centre de formation des apprentis (CFA) La Palme à Agen

Les chiffres clés

30 000 €/an pour les travaux d'investissement

94 élèves bénéficiaires de la bourse départementale de **80 €**

Perspectives 2024

Soutenir l'apprentissage et permettre à des collèges publics d'accueillir des apprentis en CAP de cuisine ou d'intervention en maintenance technique des bâtiments issus des MFR.

Prévenir et protéger

Les schémas départementaux (familles et enfants) et la poursuite des actions en cours

Contexte

Le Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance (SDPPE) 2021-2025, adopté en novembre 2021, est composé de 60 fiches-actions.

Son avancée a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du comité stratégique de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) le 21 décembre 2023, en présence d'une quarantaine de partenaires institutionnels mobilisés pour son suivi.

Le Département a par ailleurs conclu avec l'État une convention prévention et protection de l'enfance avec l'État pour la période 2022-2023, qui a connu en 2023 une montée en charge.

Principales actions

L'année 2023 a permis de poursuivre les actions déjà engagées et d'impulser les 11 fiches-actions programmées et axées autour de la prévention, de l'adaptation des dispositifs et de l'offre d'accueil, de la sécurisation des parcours, de l'évolution des pratiques professionnelles et de la structuration de la gouvernance de l'ODPE et du suivi du schéma.

Ont été engagés la mise en œuvre du Projet pour l'enfant (PPE), document cadre de toute prise en charge en protection de l'enfance, et la mise en place de la commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC).

Les équipes des centres de santé sexuelle déploient des interventions en primaire sur la thématique du corps, des émotions et du respect.

FOCUS

La protection maternelle et infantile a participé à la campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les classes de 5^e des collèges du département. 20 % des élèves en ont bénéficié localement, ce qui est le double de la moyenne nationale.



— Dép. 47

Perspectives 2024

Dans le cadre du SDPPE, les 17 fiches-actions restantes ont été programmées sur l'année 2024 et validées par les membres de l'ODPE.

Des précisions sont attendues de la part de l'État en 2024 sur le nouveau cadre conventionnel qui prendrait le relais de la convention prévention et protection de l'enfance.

Les chiffres clés

Parmi les **11** actions engagées en 2023, **9** sont réalisées en tout ou en partie

91% des enfants d'une classe d'âge ont pu bénéficier d'un bilan de santé en école maternelle

Prévenir et protéger

La rénovation du Foyer départemental

Contexte

Pour améliorer les conditions de travail des professionnels et offrir aux enfants confiés en urgence des conditions d'hébergement plus adaptées à leurs besoins, l'ensemble de l'établissement situé à Pont-du-Casse fait l'objet d'un programme complet de rénovation qui commencera par la mise aux normes de la cuisine puis la construction de deux unités d'hébergement de 8 places. La finalisation de ces travaux réalisés par tranches successives est prévue au cours de l'année 2028.

Anciennement Foyer des Pupilles au sein du centre hospitalier d'Agen, l'établissement est installé sur le site de Balade à Pont-du-Casse depuis mai 1969. Au fil des années, le foyer départemental connaît des évolutions successives dans la structuration de ses services d'hébergement et accueille un plus grand nombre de jeunes. En 2019, une réflexion est engagée pour mettre aux normes l'établissement et adapter sa capacité d'accueil aux besoins du Département.



Thierry Breton

Les chiffres clés

Au 31 décembre 2023 sur l'ensemble des dispositifs, le foyer départemental de l'enfance a réalisé **33 419** journées soit une augmentation de **34 %** de son activité par rapport à 2022. **379** admissions de mineurs ont été réalisées au cours de l'année 2023.

Principales actions

L'opération vise à réaliser les actions suivantes en 2024 :

- La création d'un internat neuf composé de deux modules de 16 places au total, couvrant une surface de 900 m², incluant chacun 8 chambres, une salle de repos et une cuisine pédagogique.
- La construction de studios individuels et doubles pour un accueil d'urgence des mineurs non accompagnés (MNA), avec des espaces de vie adaptés.
- La mise en place d'un accueil d'urgence pour la petite enfance, destiné à des accueils en journée et à des médiations familiales, dans le bâtiment administratif existant.
- La rénovation du bâtiment et la restructuration du pôle enfance situé dans la « villa » de 100 m².
- L'option de la construction d'un troisième bâtiment de 8 chambres destiné à accueillir des enfants.

FOCUS

De nouvelles unités d'accueil sur le site de l'IME de Damazan, nommé « Cazala », seront libérées par l'Algeei en avril 2024. Le Feb y installera une unité d'hébergement de 8 places pour mineurs.

Perspectives 2024

Le site du Foyer de l'enfance Balade (FEB) bénéficiera d'un concours de maîtrise d'œuvre en 2024 pour sa rénovation. Par ailleurs, le site de Damazan subira des travaux de rénovation en vue d'une mise en service prévue pour juillet 2025. L'accueil des enfants est prévu en septembre 2025.

Prévenir et protéger

Création d'un conseil des jeunes de la protection de l'enfance

Contexte

Au regard du consensus participatif, de la multiplication des lois se rapportant à la question de la participation des jeunes dans l'espace public, à la démultiplication des initiatives menées par les jeunes et de la valorisation de leurs places dans les décisions les concernant, le Conseil départemental s'est engagé à développer et promouvoir la participation des jeunes pris en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance (Ase).

Le schéma départemental 2021-2025 de prévention et protection de l'enfance consacre deux fiches-actions destinées à permettre la représentation des jeunes de la protection de l'enfance au sein d'une instance départementale, mais également la création, en tant que chef de file, des lieux d'expression.

Principales actions

Cette volonté s'est traduite par la création d'un Conseil des jeunes de la protection de l'enfance (CJPE) à l'échelle départementale. Il s'agit d'une instance constitutive de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de Lot-et-Garonne (ODPE). Le Département l'a installé pour son tout premier projet de mandature 2023-2025, à l'occasion de l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), mercredi 22 novembre.

Ce mandat vise à permettre la participation, à tirer profit de l'expression, des savoirs expérientiels et des compétences psycho-sociales des jeunes de l'Ase et valorise l'expérimentation de la démocratie participative et l'apprentissage de la citoyenneté.

FOCUS

À l'occasion de la journée de lancement, les conseillères et conseillers jeunes ont pu rencontrer la présidente du Conseil départemental ainsi que les conseillers départementaux. Cette demi-journée a été l'opportunité pour les jeunes d'avoir un échange direct et formel au sein de l'hémicycle et d'amorcer un travail ludique d'appropriation autour des 12 droits fondamentaux qui constituent la Cide et les concernent.

Les chiffres clés

Composé de **26** conseillères et conseillers jeunes âgés de 8 à 21 ans et plus, et provenant de différents modes d'accueils sur le territoire, les jeunes engagés bénéficient d'une mesure administrative et/ou judiciaire de protection de l'enfance et se sont rencontrés à 5 reprises dans le cadre de plénières à l'Hôtel du Département ou de groupes de travail dans divers lieux sur le territoire et leur bassin de vie en lien avec le patrimoine historique, associatif, culturel...

Perspectives 2024

L'année 2024 va permettre aux jeunes de poursuivre leurs travaux en présence de l'association départementale des Francas, partenaire assurant l'animation pédagogique de l'instance.



— Dép. 47

ACTIONS 2023

Conforter le tissu social et citoyen

Lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Contexte

En 2019, à son accession à la présidence du Département, Sophie Borderie a décrété l'égalité entre les femmes et les hommes comme une « grande cause départementale ». Depuis, de nombreuses actions ont été mises en place sur l'ensemble du territoire, mais aussi au sein de la collectivité avec un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle. Son déploiement s'est achevé fin 2023.

Principales actions

Au niveau départemental

- Déploiement d'un appel à projets à destination des associations du territoire,
- organisation d'une journée de sensibilisation auprès des professionnels du livre au sujet de la littérature jeunesse et du genre,
- réalisation du 3^e tome de la collection « femmes lot-et-garonnaises » valorisant les femmes artistes,
- versement d'une subvention aux associations dites « tête de réseau » afin de les accompagner dans leur démarche,
- attribution d'une subvention exceptionnelle de 8 000 € dédiée à la création d'une unité pluridisciplinaire de prise en charge des victimes.

Au sein de la collectivité

- Fin du plan d'actions 2021-2023 et renouvellement du nouveau 2024-2026,
- réalisation de formations à destination des 1 300 agents de la collectivité,
- réalisation d'une analyse sur le temps partiel auprès des agents concernés,
- distribution de violentomètre à l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Perspectives 2024

- Création d'un plan d'actions territorial 2024-2026.
- Réalisation de sensibilisation au sexisme ordinaire et à la mixité des métiers notamment.



FOCUS

Depuis 2022, la collectivité a déployé 62 sessions de formation obligatoire à destination de l'ensemble des agent-e-s. Fin 2023, 1 154 agent-e-s l'avaient suivie. Cette formation continuera d'être déployée pour les nouveaux arrivants.

Les chiffres clés

1154 agent-e-s formé-e-s

7 associations financées dans le cadre de l'appel à projet

3 associations « tête de réseau » accompagnées

près de **500** violentomètres distribués

Le budget participatif citoyen

Contexte

En 2019, le Conseil départemental a engagé une réflexion visant à « inventer la Démocratie participative du 21^e siècle pour faire du Lot-et-Garonne une collectivité exemplaire en matière de démocratie locale ». Depuis, trois dispositifs ont été créés : le Budget participatif citoyen (BPC), le Conseil consultatif citoyen (CCC), le Droit d'initiative citoyenne (DIC). En 2023, une nouvelle édition du BPC, destinée aux associations, est lancée.

Principales actions

Les ateliers citoyens, dits du consensus, pour la co-écriture du règlement du BPC entre les élus départementaux et les citoyens ont rencontré un vif succès.

La démarche de ces ateliers explicite pleinement ce qu'est la participation citoyenne et comment elle doit se mener.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

Enveloppe de la nouvelle édition

500 000 €

4 ateliers citoyens pour l'écriture du règlement

1 soirée de lancement en octobre

Perspectives 2024

- 168 idées déposées au 31 janvier 2024
- Finalisation de l'instruction des dossiers (jusqu'en mars).
- Phase de vote du 15 avril au 18 mai.
- Dépouillement et détermination des lauréats.
- Attribution et versement des premiers acomptes post CP de juillet.
- Soirée des lauréats en septembre.

FOCUS

Organisés de mars à mai 2023, quatre ateliers citoyens ont réuni plus de 120 personnes (membres du Conseil consultatif citoyen, lauréats des 2 éditions précédentes, membres du Collectif RSA). Objectif : faire des propositions aux élus sur plusieurs points du règlement de cette nouvelle édition en vue de son approbation en juillet 2023.

Villes et villages fleuris (VVF)

Contexte

Engagé de longue date dans la préservation du cadre de vie des Lot-et-Garonnais, le Département a poursuivi en 2023 son action au titre de son partenariat au label national Villes et villages fleuris. La nouveauté : un couplage sur deux jours de la cérémonie traditionnelle de remise des récompenses avec un marché aux plantes ouvert à un large public familial afin de séduire de nouveaux participants.

Principales actions

Le jury départemental, par la participation de techniciens émérites de communes, prodigue conseils avisés aux communes désireuses de l'obtention d'une 1^{re} fleur.

Ainsi en 2023, la commune de Miramont-de-Guyenne a obtenu sa première fleur. Elle rejoint les 18 autres communes de Lot-et-Garonne au palmarès régional. Pour rappel, le décor et les aménagements extérieurs constituent des éléments majeurs d'un bon accueil dans une commune puisqu'ils contribuent à la qualité de vie de ses habitants et de ses visiteurs.

FOCUS

Une édition réussie autour de la mobilisation d'horticulteurs, pépiniéristes et artisans d'arts locaux ! Les visiteurs du 1^{er} marché aux fleurs et aux plantes ont également pu flâner de stand en stand et réaliser les différentes activités proposées telles que le bouturage et la division de plants, la conception d'hôtel à insecte, de bougies de cire d'abeille...



Les chiffres clés

8 jours de tournées du jury départemental répartis sur 10 jours

1 500 visiteurs au marché aux plantes

146 lauréats dont 25 pour les communes, 8 pour les établissements scolaires et 113 pour les particuliers. 21 de ces prix ont reçu un fleuron d'or

9 050 € de prix décernés

Perspectives 2024

Pérenniser le marché aux fleurs avec un couplage aux Journées européennes du patrimoine.

Attirer de nouveaux participants au label.

Le développement social local

Contexte

En sa qualité de chef de file du Développement social local (DSL), le Département a pour mission d'accompagner les territoires dans ce processus de transformation démocratique.

Depuis 2017, un coordinateur départemental dédié accompagne la collectivité et les territoires au travers de plans de formation et d'accompagnement en ingénierie organisé en transversalité auprès de l'ensemble des directions.

Principales actions

Nouveau plan de formation

- 3 sessions d'initiation multi acteurs
- Formation-actions sur 3 territoires
 - Ensemble construisons - Agen Louis-Vivent
 - Espace partagé de ressources et d'initiatives - Miramont
 - Solidarités alimentaires locales - bassin de vie de Port-Sainte-Marie
- Perfectionnement pour les référents du réseau DSL (4 jours)

Coordination d'un réseau départemental de 25 référents DSL, composé d'un agent par direction et d'acteurs du territoire

- Formation et expérimentation de la plateforme Klaxoon

Accompagnement de projet de développement au service de la collectivité et des territoires sur des sujets multiples

- Faciliter, coordonner et animer la démarche partenariale des acteurs locaux : cafés des partenaires sur les territoires de la Communauté de communes des bastides en Haut-Agenais Périgord (CCBHAP) et du Fumelois, favorisant l'interconnaissance, le repérage des besoins et l'émergence de projets
- L'accès aux droits : émission radio bimensuelle « À vos droits, prêts, partez ! », conventionnée avec Radio 4

Actions transversales

- L'accès à la mobilité pour tous (voir pages 50-51 et 70-71)
- La lecture publique (voir page 64)
- « Faire la fête en toute sécurité »

Les chiffres clés

Initiation DSL

35 personnes formées :
6 habitants, 6 élus,
8 partenaires,
15 agents de 3 DGA
différentes

Formation action

Plus de
80 acteurs
formés sur les
territoires



FOCUS

Initié par des acteurs locaux, le projet transversal « accès à la mobilité pour tous » a permis l'intégration de la mobilité solidaire dans le Plan routes et déplacements du quotidien adopté en 2023 et la création d'un poste de coordinateur départemental des mobilités solidaires.

Le bien vieillir

Contexte

L'année 2023 a été l'année de l'adoption du schéma de l'autonomie (2023-2027) qui a déterminé les grandes priorités du secteur avec comme axes structurants : le maintien à domicile, la diversification de l'offre au sein des établissements prenant en compte l'évolution des publics accueillis tant en Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qu'en établissements pour personnes handicapées adultes (unités spécialisées Alzheimer et renforcement de l'accompagnement médical), la valorisation des métiers de l'autonomie dans un contexte de pénurie de personnels et le renforcement des actions de prévention afin de retarder les effets du vieillissement.

Principales actions

Dans la dynamique du schéma, un plan départemental bien vieillir a été adopté par la collectivité permettant :

- d'apporter un soutien financier exceptionnel aux Ehpad publics confrontés à une conjoncture économique délicate (sous activité, inflation notamment) avec des reprises de déficits pour plus de 2 millions, la valorisation de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie) en établissement (+ 800 000 €),
- de soutenir, par des subventions d'investissement, les Ehpad devant engager des travaux de reconstruction et/ou d'humanisation de leur bâti (plan de 5 millions sur 5 ans),
- au-delà de l'évolution des tarifs horaires (+ 27 % en 3 ans), la collectivité a lancé un appel à projet doté de 2,3 millions d'€ bénéficiant à 13 Saad (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) et permettant notamment d'améliorer les conditions de travail des aides à domicile.

Les chiffres clés

5 228 personnes âgées bénéficiant d'une aide financière pour leur maintien à domicile (aide à la vie, aide ménagère, portage de repas à domicile)

4 437 places d'accueil en établissements pour personnes âgées (Ehpad et accueils de jour)

FOCUS

La collectivité a permis à 2 Ehpad publics de valider des opérations d'investissement nécessaires à leur pérennité : l'Ehpad de Sos en Albret en faisant appel à un bailleur social (Habitalys) afin de reprendre des travaux qui avaient été arrêtés. Concernant l'Ehpad de Sainte-Livrade, des accords ont été conclus avec l'Agence régionale de santé-ARS (cofinancement du projet d'investissement), la municipalité (cogarantie d'emprunt) et l'Ehpad (pour maîtriser l'évolution du prix de journée) pour rebâtir l'établissement sur un nouveau site.



Le bien vieillir *suite*

MAIS AUSSI...

La Maison départementale des personnes handicapées

L'activité 2023 de la MDPH s'est déroulée dans un contexte de mouvement et d'accélération des politiques publiques handicap avec les orientations posées par la conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril 2023 et la finalisation des actions de la feuille de route MDPH 2022, plus particulièrement sur le volet stratégique de la maîtrise des délais d'instruction et l'amélioration de la qualité de service. Cet axe s'est concrétisé avec la mise en place et le déploiement d'un outil informatique de gestion électronique de documents (GED). Ce vaste chantier mené tout au long de l'année 2023 tend à optimiser l'ensemble des pratiques de la MDPH au profit de ses professionnels mais aussi des usagers et de leurs familles.

En parallèle, l'action de la MDPH s'est totalement inscrite dans une dynamique inclusive en consolidant ses actions partenariales et plus particulièrement avec le nouveau dispositif des communautés d'accompagnement 360° qui tend à privilégier des réponses de droit commun en amont de la saisine du milieu spécialisé.

Au 31 décembre 2023, 8 % de la population lot-et-garonnaise a un droit ouvert à la MDPH, soit 26 749 personnes dont 12 310 disposent d'un droit ouvert sans limitation de durée.

- Demandes déposées : 25 534 soit + 15 % par rapport à 2022 dont + 28 % d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, + 16 % d'allocation adulte handicapé et 29 % de prestation de compensation du handicap au profit des adultes
- Décisions : 21 978 (- 8,28 %)
- 7 579 personnes accueillies
- 26 857 appels téléphoniques
- 11 639 mails
- Délais moyen de traitement « enfants » : 2,7 mois et 2,6 pour les adultes ; 89 % des demandes traitées en-deçà du délai réglementaire de 4 mois
- 1 015 recours administratifs 4,69 % des décisions



Perspectives 2024

- Poursuite de la politique de soutien aux Saad (réforme envisageant la fusion avec les Siaad, nouvel appel à projet pour lutter contre l'isolement des usagers et soutenir les aidants familiaux).
- Accompagnement des Ehpad dans la mise en œuvre de la réforme de la tarification (suppression Apa établissement et tarif hébergement pour les non bénéficiaires de l'aide sociale).
- Poursuite du développement du dialogue de gestion avec les 109 ESMS (Établissements et services médico-sociaux) sous financement départemental en collaboration avec les cabinets Mazars et SPQR.

La lutte contre la pauvreté

Contexte

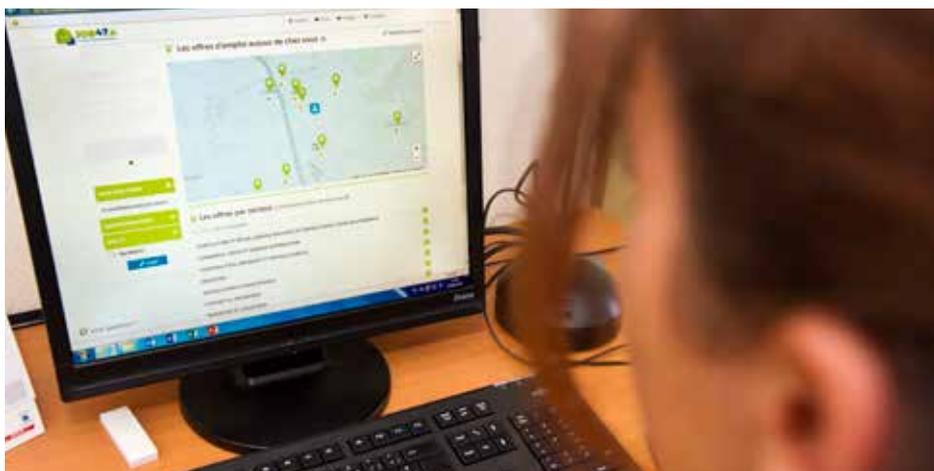
La stratégie nationale tend à garantir les droits fondamentaux des enfants, d'assurer aux jeunes un parcours de formation, à rendre les droits sociaux plus accessibles, incitatifs à l'activité et permet de renforcer l'accompagnement vers l'emploi. L'ensemble des actions se situe dans une dynamique de consolidation. En Lot-et-Garonne, le taux de pauvreté est de 16,8 % et le taux de chômage de 7,4%.

Principales actions

Les actions s'organisent autour d'un accueil inconditionnel de proximité, d'une orientation réactive des nouveaux entrants dans le dispositif du rSa pour enclencher un accompagnement dynamique de retour à l'emploi. L'accompagnement peut être social ou avec une approche santé avec l'infirmière précarité/insertion, ou la prévention des expulsions, un accompagnement double social/emploi, la définition d'un projet ou un accompagnement emploi renforcé. L'accès à la mobilité, via la conception d'une plateforme mobilité, est un des leviers à la reprise d'activité, comme l'optimisation et développement de la plateforme Job 47.

L'action du référent « travailleurs indépendants », dont les résultats sont probants en termes de sorties du dispositif, est soutenue par une action d'accompagnement de la communauté des gens du voyage.

La mise en place du dossier unique et partage des informations par les systèmes informatisés et la formation des travailleurs sociaux sont deux axes connexes mais nécessaires.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

FOCUS

L'infirmière précarité au CMS de Nérac accompagne individuellement ou par des actions de prévention le public pour qu'il s'empare d'un parcours de soin ou sorte du dispositif rSa au profit de l'AAH - Allocation aux adultes handicapés (7 sorties AAH au cours de l'année).

Perspectives 2024

La stratégie pauvreté s'arrêtant au 31/12/2023, un nouveau cadre contractuel avec l'État est proposé, le Pacte local des solidarités.

Les chiffres clés

9 557
foyers rSa

40% d'allocataires orientés en accompagnement social pour 60% en professionnel

20% de travailleurs indépendants au rSa

43% de reprise d'activité en accompagnement double en contrats aidés « contrat d'accompagnement dans l'emploi » (CAE) - parcours emploi compétences (CEP) ou contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) dans les structures de l'insertion par l'activité économique

L'habitat inclusif et le plan départemental de l'habitat

Contexte

Le diagnostic du Plan départemental de l'habitat a permis d'identifier les phénomènes à l'œuvre sur le territoire :

- fragilités démographiques (le département a légèrement perdu de la population sur 2013-2018),
- évolution des besoins en logement (vieillesse de la population qui s'accroît, recombinaison familiale...),
- état de l'habitat avec un taux de logements vacants (12,8% en 2020) qui se renforce, souvent dans les centres anciens.

Principales actions

Le Plan départemental de l'habitat 2023-2028 a été adopté par l'Assemblée départementale le 24 mars 2023. Il propose un scénario de référence, destiné à appréhender les évolutions démographiques et à anticiper les besoins en logement autour de 6 orientations stratégiques.

Il a aussi donné lieu à une feuille de route partagée formalisée avec chacun des 11 EPCI, et a permis de renouveler la politique du logement du département en :

- adaptant les régimes d'aides existants aux logements sociaux,
- créant 2 nouveaux régimes d'aides (Fonds de renouvellement urbain et soutien à l'ingénierie),
- renforçant l'assistance technique du département,
- remplaçant le Département dans son rôle d'animation des politiques d'habitat.

Habitat partagé : une année d'ingénierie pour concrétiser les projets lauréats. 9 projets ont bénéficié d'une assistance technique spécifique permettant la concertation des futurs habitants potentiels.

2023 est aussi l'année de premier versement de l'aide à la vie partagée aux 7 habitats inclusifs en fonctionnement. 38 personnes en situation de handicap et 35 personnes âgées auront ainsi bénéficié de l'accompagnement par un professionnel du projet de vie sociale et partagée de leur habitat.

FOCUS

150 maires et acteurs de l'habitat ont participé à la journée technique habitat dédiée aux outils pour lutter contre le mal-logement organisée par le Département le 19 décembre 2023.



— Dép. 47 - Xavier Chambeillard

Perspectives 2024

Création d'un observatoire de l'habitat en ligne au service des territoires et des politiques de l'habitat

Les chiffres clés

Aide à la vie partagée

57 085€

pour le Département

218 340€

pour la CNSA

Investissements habitat partagé (attributions 2022 et 2023)

700 000€

attribués par le Département

774 840€

mobilisés auprès de la CNSA

Le Slime

Contexte

Le diagnostic sur la précarité énergétique, mené dans le cadre du Plan départemental de l'habitat (PDH) a mis en évidence l'importance du phénomène en Lot-et-Garonne qui toucherait 1 ménage sur 5. C'est donc plus de 30 000 familles qui auraient des difficultés à payer ses factures d'énergie ou à se chauffer correctement en raison de l'inadéquation entre leur logement et leurs ressources.

Principales actions

Le Département a été retenu au niveau national pour la mise en place d'un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) à l'échelle départementale, bénéficiant ainsi d'un financement 2023-2025 par des Certificats d'économie d'énergie.

L'intervention se déroule en 2 visites, pour des propriétaires occupants ou des locataires aux revenus très modestes. Elle donne lieu à des conseils pratiques, un diagnostic du bâti et des usages, et des orientations « au cas par cas » vers des partenaires. Les agents du Slime peuvent aussi apporter un accompagnement, comme la médiation bailleur-locataire, un signalement d'habitat indigne, ou l'organisation d'un remplacement d'électroménager...

L'année 2023 a été consacrée à la mise en place des partenariats, au recrutement et à la formation des agents dédiés, et aux premières visites à domicile.

Le Slime se déploie en lien avec les Espaces France rénov', sur les territoires pilotes de Val de Garonne Guyenne Gascogne, et de l'Agglomération d'Agen, qui accueillent donc les chargés de visite du Slime au sein de leurs équipes. Objectif : se coordonner pour l'amélioration de l'habitat, et faciliter le parcours de l'usager.

Les chiffres clés

Coût de fonctionnement du Slime 47 en 2023 : **82 089 €**, financé à **53 %** par les Certificats d'économie d'énergie, et avec une participation de **47 %** par le Fonds de solidarité logement.

FOCUS

Le Département a souhaité développer un partenariat avec la fondation Abbé Pierre en 2023, afin de mobiliser au besoin son dispositif « Appel de détresse » pour les bénéficiaires du Slime 47.

Perspectives 2024

Développement du réseau autour de la précarité énergétique avec l'élargissements des partenariats avec les territoires et de l'équipe du Slime 47.



L'Europe au service des plus fragiles avec le FSE+

Contexte

Depuis 2015, le Département est gestionnaire délégué du Fonds social européen (FSE). Pour la période 2022-2027, il dispose de 5,8 M€ de FSE+ octroyés par l'État pour soutenir des projets d'insertion sur l'ensemble du territoire départemental. Nouveauté : en plus de l'insertion socio-professionnelle, le FSE+ soutient l'inclusion sociale (sans objectif d'un retour à l'emploi).

Principales actions

En 2023, des appels à projets concernant l'insertion socio-professionnelle et l'inclusion sociale ont été ouverts en février et en juin pour permettre aux porteurs de candidater.

Pour l'insertion socio-professionnelle, les projets soutenus par le FSE+ concernent la garde d'enfants, la mobilité (auto-écoles solidaires et location de véhicules), la lutte contre l'illettrisme et la non-maîtrise des compétences clés, l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) vers l'insertion et l'emploi, etc.

Pour l'inclusion sociale, des opérations en faveur du logement (accès et maintien, auto-réhabilitation accompagnée) permettent d'agir en faveur des personnes en situation de précarité. Mais aussi, des actions de lien social (café-restaurant solidaire, animations et ateliers) permettent de recréer une dynamique d'insertion sociale pour les publics en situation d'exclusion. Enfin, en matière de santé psychique, les participants sont accompagnés dans leur démarches quotidiennes.

Perspectives 2024

Le FSE+ continuera à soutenir les projets d'insertion socio-professionnelle et d'inclusion sociale en faveur des publics les plus défavorisés.



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

18 projets ont été conventionnés en 2023 : **12** pour l'insertion socio-professionnelle, **6** pour l'inclusion sociale. Cela représente plus de **1,5 million d'euros** de FSE+ pour plus de **3,65 M€** de dépenses

FOCUS

L'opération « Service accompagnement spécifique », portée par Rhizhomme sur le Fumélois, accompagne une vingtaine de personnes en situation de handicap psychique pour favoriser leur insertion sociale.

Un enjeu social : l'inclusion numérique des Lot-et-Garonnais

Contexte

Notre collectivité se saisit pleinement des enjeux de l'e-administration. Le Département s'attache toutefois à ce que cette numérisation ne vienne pas se substituer à l'administration de proximité. Des parcours de formation sont mis en place pour accompagner les usagers vers une meilleure autonomie numérique. Les usagers en difficulté font l'objet d'un suivi personnalisé par les conseillers numériques.

Principales actions

Dans le respect du maintien des services de proximité, la dématérialisation se poursuit. On notera tout particulièrement :

- la mise en place de nouveaux outils dématérialisés pour améliorer le fonctionnement des collèges,
- la poursuite de la dématérialisation des demandes de subventions,
- ou encore la dématérialisation des Projets d'orientation contractualisés établis avec les bénéficiaires du RSA.

Parallèlement, un important travail a été mené pour accompagner les usagers en difficulté dans la réalisation de démarches en ligne. On retiendra tout particulièrement la mise en place d'un partenariat unique en France pour mobiliser les grands opérateurs de service public dans le « SAV » de la dématérialisation, l'accompagnement personnalisé des usagers par nos conseillers numériques, la mise en œuvre d'une filière locale de reconditionnement informatique, la mise en place d'ateliers de sensibilisation et de formation à destination des professionnels de l'accompagnement et des usagers.

De son côté le Campus numérique 47 mène une politique d'inclusion numérique en offrant des formations et des ressources pour permettre à tous les citoyens, y compris ceux qui sont éloignés des technologies numériques, d'accéder aux compétences et aux outils digitaux. Il propose des ateliers de formation allant du simple usage d'un ordinateur à l'utilisation de logiciels ou de services très spécifiques ainsi qu'un accès à des équipements numériques *via* son Fablab. Il organise également des conférences et des séminaires sur des thèmes liés au numérique à destination de tous les publics.

FOCUS

L'organisation du « 1^{er} Forum de la vie numérique et citoyenne » le 30 novembre 2023. Bilan : plus de 1400 participants, 21 intervenants de haut niveau, 56 exposants, 6 structures d'enseignement partenaires.



Perspectives 2024

Poursuite de la dématérialisation des échanges avec nos partenaires sociaux (établissements spécialisés, Centre communaux d'actions sociales, etc.), des demandes de subventions...

Sensibiliser, orienter, accompagner et former les usagers en difficulté pour éviter qu'une fracture numérique ne devienne aussi une fracture sociale.

Les chiffres clés

17 opérateurs unis pour une meilleure inclusion numérique des Lot-et-Garonnais

23 000 Pass numériques prescrits et **6 600** actes réalisés par les **4** conseillers numériques pour accompagner les usagers

ACTIONS 2023

Le Département, promoteur de son territoire

Soutenir le territoire

Le Plan routes : les mobilités du quotidien

Contexte

Les programmes d'investissement routiers sont assujettis, par la nature même de leur objet et par les masses financières en jeu, à une planification à long terme. C'est ainsi que le Plan de modernisation du réseau routier (PMRR) 2010-2025 arrivant à son terme pour 184,3 M€, l'Assemblée départementale a souhaité sur les prochaines décennies accuser son effort sur le réseau dit de base, celui qui supporte les mobilités du quotidien, au regard des phénomènes climatiques actuels et futurs mais aussi pour prendre en compte les nouvelles mobilités qu'elles soient douces ou d'une manière plus large durables, afin de proposer une alternative au « tout voiture ».

Après 18 mois de travail concerté avec les collectivités, le Plan routes et déplacements du quotidien (PRDQ) a été adopté le 23 juin 2023 à l'unanimité. Ce programme mobilise un budget spécifique de 228,5M€ sur la période 2023-2030 dont :

- 198,5 M€ pour les budgets relatifs à l'entretien et à la maintenance du réseau du quotidien (2023-2030),
- 30 M€ pour le déploiement du réseau cyclable départemental du quotidien (2023-2028).

Principales actions

29,342 M€ ont été affectés au réseau routier dont 23,392 M€ consacrés à la seule maintenance des infrastructures routières.

Cette augmentation du budget de près de 40 % dès 2023 a été l'une des 1^{res} actions concrètes du PRDQ. Elle a permis notamment de :

- préparer les chantiers et par conséquent de lancer plus rapidement les travaux à partir de 2024. Ainsi dès 2023, 168 km de routes ont pu être traités (soit une augmentation de 34 % par rapport à 2022), auxquels se sont ajoutées plusieurs traverses d'agglomération transférées en maîtrise d'ouvrage communale comme Barbaste (D655 - Lausseignan), Cancon (D410), Meilhan (D116), Monflanquin (D676), etc.
- d'initier le programme de sécurisation des secteurs équipés de glissières en les dotant d'écrans motos pour un public d'utilisateurs particulièrement vulnérable : les 2 roues motorisées. 4 km de glissières ont pu être traités sur 2023, représentant + de 25 % du programme global.

L'année 2023 a également été l'occasion d'initier le programme de promotion des

langues régionales avec une dotation pour 63 communes de panneaux d'entrée d'agglomération en Occitan.

La principale opération de modernisation du réseau routier a concerné la réalisation du double giratoire au carrefour des D7/D292/D656 sur la commune de Roquefort. Ce projet d'un montant de 655 000 € nécessaire pour adapter l'infrastructure à l'augmentation du trafic VL (véhicules légers) et PL (poids lourds) en lien avec la mise en service du second échangeur autoroutier a été cofinancé par l'Agglomération d'Agen à hauteur de 33 %.



Double giratoire livré en juillet 2023- Roquefort (carrefour D7-D292-D656)

Soutenir le territoire

Le Plan routes : les mobilités du quotidien *suite*

FOCUS

Afin d'aboutir à une stratégie d'intervention sur la prochaine décennie répondant au mieux aux attentes et besoins des usagers, le Département a mobilisé sur 18 mois l'ensemble des acteurs locaux :

- au travers de questionnaires et de 13 rencontres territoriales où l'ensemble des communes ont pu faire part de leurs programmations communales et de leurs attentes sur les routes départementales hors agglomération ainsi que les EPCI sur des sujets relevant de leur champ d'intervention d'Autorités organisatrices des transports (AOM),
- de contributions des acteurs socio-professionnels (professionnels de transport, associations de motards et de cyclistes...) et du Conseil consultatif citoyen,
- d'une grande consultation publique où 830 Lot-et-Garonnais ont pu faire part de leurs habitudes de déplacements, de leurs usages et de leurs attentes pour améliorer leurs déplacements,
- d'un Comité de pilotage mobilisant 14 conseillers départementaux composé de manière proportionnelle d'élus de la majorité et des oppositions, réuni 5 fois durant la démarche pour en suivre les grandes étapes d'avancement.

Cette large concertation, innovante et ambitieuse sur un sujet aussi large que technique, a permis en parallèle des différents audits lancés (audit de l'état des chaussées, études de trafics, d'accidentologie...) de bâtir une stratégie partagée et adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 23 juin 2023 :

- prioriser l'entretien et la modernisation du réseau pour faire face aux enjeux notamment climatiques,
- répondre aux nouveaux usages en matière de mobilités douces et durables (*voir pages 70 et 71*)
- définir une stratégie en faveur des mobilités solidaires.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

39,449 M€ de budget

210 arrêtés de circulation

500 actes d'urbanisme

1 400 accords techniques

35 dossiers Facil concernant la voirie pour un montant total d'aide de 645 461 € et 93 dossiers sur le fonds des amendes de police pour 635 551 €.

Acquisition de **6** engins de chantier dans le cadre du PRDQ afin d'augmenter dès 2024 les travaux d'entretien et de maintenance en régie

Perspectives 2024

1^{re} année de mise en œuvre du Plan routes et déplacements du quotidien avec un doublement des budgets de maintenance permettant de raccourcir la durée entre deux renouvellements de revêtement à 12-15 ans afin de parer à l'effet du changement climatique.

Soutenir le territoire

Aide aux communes et intercommunalités

Contexte

L'année 2023 marque un nouvel élan de la politique départementale en matière de soutien technique et financier aux communes et intercommunalités : première année de mise en œuvre du Facil (Fonds d'aide aux communes et intercommunalités lot-et-garonnaises) et préfiguration de l'agence technique Lot-et-Garonne ingénierie.

Principales actions

La création du Facil a consisté à la refonte de 17 régimes d'aides à l'investissement au sein d'un fonds unique, à l'augmentation de 20 % de l'enveloppe annuelle, et à la prise en compte de critères qualitatifs en matière d'attribution des aides (transition écologique, renforcement des centres bourgs, caractère structurant du projet pour le territoire, etc.).

En 2023, 161 projets ont été accompagnés, pour un total d'aide de 4,54 M€.

Dans le même temps, le Département a travaillé tout au long de l'année 2023 à la création de Lot-et-Garonne ingénierie, agence technique départementale au service des communes et EPCI. Cette phase d'étude pour laquelle le Département a été accompagné par un bureau d'étude spécialisé a permis de calibrer ce nouveau outil sur l'ensemble des aspects techniques, financiers, juridiques. Il se veut complémentaire de l'accompagnement financier aux projets locaux afin de répondre aux ambitions du Département en matière de politique de solidarités territoriales.

Perspectives 2024

L'objectif de 2024 est d'asseoir le Facil dans le paysage des aides aux collectivités et de lancer Lot-et-Garonne ingénierie.



Dolmayrac



École de Saint-Vite

FOCUS

Outre la simplification des dispositifs d'aide et l'augmentation de l'enveloppe, le Facil a ouvert de nouvelles possibilités de financements. 75 des 161 projets soutenus n'auraient pas pu être aidés avant la mise en place du Facil.

Les chiffres clés

134 communes sur
319 aidées dès la
première année

60 369€
d'aide moyenne pour les
équipements de centralité

45,7 M€
de travaux cofinancés
par le Département

4,54 M€ de subventions
attribuées

Soutenir le territoire

Le Service départemental d'incendie et de secours

Contexte

Conformément à la loi du 3 mai 1996, les Services d'incendie et de secours (Sdis) sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent notamment les missions suivantes :

- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement,
- la préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours,
- le secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, et l'évacuation des victimes.

Ainsi, le Sdis 47 a engagé une action structurante de prise de connaissance des bûts publics afin de faciliter ses interventions.

FOCUS

Trois visites de l'Hôtel du Département par les trois unités d'intervention, pour un déploiement progressif sur tous les établissements recevant du public.

Principales actions

Le Département a engagé une action conjointe d'accueil des unités d'intervention du Sdis, de présentation des locaux à risques et des dispositifs de prévention et ainsi que des procédures mises en place au Conseil départemental.

Par ailleurs, un dispositif de plan dématérialisé est en cours de préparation au Sdis, nommé Batifire, afin de permettre d'avoir, sur tablette, tous les plans et informations nécessaires lors d'interventions. Une fois l'application opérationnelle, de nouvelles démarches conjointes seront préparées.

Perspectives 2024

Partage des informations et des processus d'intervention de protection des biens et des personnes.



Promouvoir l'attractivité du territoire

La dynamique en faveur de la démographie médicale

Contexte

Création de la Coddem (Commission départementale de la démographie médicale) en décembre 2009 : 2 comités techniques le 22 mars et le 6 juin 2023.

Lancement du plan d'équipement des aires de santé en MSP (Maison de santé pluriprofessionnelles) en 2010 :

- 1^{res} MSP ouvertes à Duras et à Lévignac le 29/06/2013

- Dernière MSP à Castillonnes inaugurée le 25/09/2023

- 1 projet de MSP à Aiguillon

Au total :

- 25 MSP publiques : 15 sites ouverts dont 6 multi-sites, 10 en fonctionnement mono-site

- 4 MSP privées (n'appelant pas de subvention à l'investissement) dont projets de santé validés par la Coddem : Marmande, Lacapelle-Biron, Bon-Encontre, et Roquefort

- 7 Centres de santé en fonctionnement sur 8 sites (dont Fumel associant MSP et CDS)

Déploiement des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) en Lot-et-Garonne :

- 2 CPTS avec ACI (Accords conventionnels interprofessionnels) signés : CPTS grand agenais et CPTS visio santé

- 2 CPTS avec lettre d'intention validée : CPTS Val de Guyenne et CPTS 3 vallées

- 1 CPTS avec lettre d'intention en cours de rédaction : CPTS Garonne Gascogne

Principales actions

Redimensionnement de la politique départementale : évolution des régimes d'aide départementaux par délibération du 23 juin 2023.

- Maintien des régimes d'aides à la création des MSP,
- Maintien du régime d'aide à l'extension des MSP/CDS,
- Suppression du régime d'aide à la primo installation des médecins généralistes en Zone d'aménagement concerté (ZAC),
- Suppression du régime d'aide à la formation Maître de stage universitaire
- Modification au régime d'aide à l'équipement en e-santé,
- Création d'un régime d'aide à la formation d'infirmières en pratique avancée.

Perspectives 2024

- Plateforme d'accompagnement à l'installation des médecins généralistes et à l'accueil des étudiants stagiaires.
- Maillage MSP/CDS : suivi du projet de MSP Aiguillon, accompagnement au projet Castelmoron, suivi du projet antenne CDS Lavardac à Damazan.
- Partenariat Département/Ordre des médecins 47/CGEA (Collège des généralistes enseignants d'Aquitaine) : projet de vidéo de sensibilisation à la formation Maître de stage universitaire.
- Mise en œuvre du partenariat avec l'Éducation nationale : sensibilisation et suivi des lycéens vers les études médicales.

FOCUS

Présentation du projet de plateforme d'accompagnement à l'installation des médecins généralistes et à l'accueil des étudiants stagiaires en médecine.



Les chiffres clés

208 médecins généralistes

59 maîtres de stage universitaires

5 CPTS validées ou en cours de validation

25 MSP publiques, 4 MSP privées, 7 CDS

Promouvoir l'attractivité du territoire

L'aménagement numérique

Contexte

Le Département a très tôt investi dans les infrastructures numériques pour assurer une égalité des Lot-et-Garonnais dans l'accès aux services numériques.

Améliorer les réseaux existants, raccorder tous les foyers au réseau fibre optique et contribuer à une meilleure couverture en téléphonie mobile constituent les principaux axes d'action en matière de développement des infrastructures numériques.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Principales actions

- En 2018, 8 % des foyers avaient accès à la fibre optique. Ils étaient 32 % fin 2020, plus de 50 % fin 2021, et 85 % fin 2023, soit plus de 180 000 foyers raccordables, dont 43 000 déployés sur la seule année 2023.
- Début 2024, 45 000 prises resteront à construire pour atteindre l'objectif d'une couverture intégrale du territoire en 2024.
- Mais parce que tous les foyers ne sont pas encore éligibles, le Département et Lot-et-Garonne Numérique continuent de se mobiliser pour renforcer les réseaux existants.
- À ce titre, le réseau Wifi HD apporte un service de qualité à plus de 1 400 foyers et entreprises pas encore éligibles à la fibre.
- Enfin, le Département s'implique dans l'amélioration de la couverture de téléphonie mobile en accompagnant les collectivités dans l'identification des territoires encore mal couverts et potentiellement éligibles au dispositif « New Deal Mobile ». En 2023, la construction de 6 nouveaux relais a été lancée.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

FOCUS

Le réseau fibre construit enregistre le meilleur taux de commercialisation de Nouvelle-Aquitaine. Ceci confirme la stratégie adoptée par le Lot-et-Garonne : déployer en priorité les territoires les plus mal desservis.

Les chiffres clés

Plus de

180 000

foyers raccordés à la fibre fin 2023

54

relais de téléphonie mobile
construits ou en cours de
construction depuis 2018

Plus de

1 400

abonnés sur le réseau
départemental Wifi Haut
Débit

Perspectives 2024

Atteindre 100 % de foyers éligibles à la fibre avant fin 2024 (hors refus de tiers).

Promouvoir l'attractivité du territoire

Le schéma départemental d'aménagement touristique durable

Contexte

2023 est la première année de mise en œuvre du nouveau schéma de développement touristique durable du Lot-et-Garonne.

Principales actions

Considérant que les attentes des touristes évoluent vers des valeurs de durabilité et de qualité de vie, ce schéma a pour ambition de placer l'urgence climatique au cœur de la nouvelle politique touristique du Département, tout en renforçant la compétitivité de la filière. Ainsi le schéma s'articule autour de quatre enjeux clés :

- tourisme responsable et durable : des actions exemplaires intégrant la biodiversité et le changement climatique,
- tourisme inclusif et solidaire : des hébergements, loisirs et services accessibles au plus grand nombre, y compris les Lot-et-Garonnais,
- tourisme de proximité : plus de courts séjours pour augmenter la fréquentation hors saison,
- numérique : des innovations digitales pour la promotion et la commercialisation.

En réponse à ces enjeux, le plan d'action voté pour les 6 années à venir vise à :

- valoriser les patrimoines naturels, culturels et bâtis, essentiels pour l'identité et l'attractivité touristique du département,
- développer de nouveaux produits autour du tourisme social et solidaire, du tourisme d'affaires, et du tourisme expérientiel mettant en avant les savoir-faire locaux,
- renforcer la dynamique globale des professionnels du secteur pour assurer la mise en œuvre et le succès de la stratégie touristique.

Le chiffre clé

12% c'est l'augmentation des demandes au Point d'information touristique ouvert sur le site de Center Parcs, ce qui marque un intérêt accru pour la découverte du territoire de la part des vacanciers.

FOCUS

Dans le cadre du renforcement de l'offre d'itinérance cyclable, le Département a ouvert plusieurs nouveaux tronçons, dont une liaison Center Parcs / Casteljaloux.



Perspectives 2024

2024 devrait voir les premiers projets d'aménagements durables des hébergements touristiques.

Promouvoir l'attractivité du territoire

L'élaboration du schéma attractivité

Contexte

Le Département s'attache depuis plusieurs années à lutter contre la désertification médicale par divers dispositifs, mais ceux-ci ne suffisent pas et la nécessité d'une approche plus large et intégrée est désormais reconnue.

Principales actions

L'Assemblée départementale a décidé d'élargir cette notion à l'ensemble du territoire, englobant l'économie, les services, le tourisme, l'éducation, le cadre de vie et l'agriculture. L'objectif est de développer une stratégie globale d'attractivité territoriale pour le Lot-et-Garonne.

Le contexte de cette initiative repose sur la volonté de rendre le territoire attractif en mettant en avant ses atouts et en assurant une politique d'accueil complète et performante. Pour ce faire, trois piliers essentiels ont été identifiés :

- l'activité : création et reprise d'activités, emploi salarié,
- la réceptivité : logement et foncier,
- l'aménité : cadre de vie, tourisme, services.

Il a donc été proposé d'engager un travail à 360° autour de tous les items qui construisent un territoire attractif et avec l'ensemble des acteurs partie prenante, qu'ils soient publics ou privés.

FOCUS

Les travaux qui permettront de construire une stratégie d'attractivité globale s'articulent en trois étapes distinctes :

- un diagnostic transversal qui portera sur les services aux personnes et aux entreprises, les aménagements et infrastructures, le logement, la formation, l'emploi... L'image du département sera analysée ainsi que les attendus des acteurs endogènes et exogènes,
- une définition du positionnement et de la stratégie à partir des besoins des populations cibles identifiées,
- la construction d'un plan d'actions pluriannuel, proposant les outils adaptés au regard des moyens et des compétences de chacun des partenaires concernés.

Que pensez-vous du Lot-et-Garonne ?

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE

Enquête préalable réalisée dans le cadre de la démarche d'attractivité menée respectivement par la CCI47 et le Conseil départemental de Lot-et-Garonne à retrouver également sur cci47.fr

CCI LOT-ET-GARONNE

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Perspectives 2024

Les travaux seront réalisés en partenariat avec les principaux acteurs socio-économiques du territoire, tels que les Chambres consulaires, l'Agence de développement et de réservation touristique, les Intercommunalités et les réseaux professionnels. Le rendu est attendu pour le printemps 2025.

Promouvoir l'attractivité du territoire

La préservation de l'environnement

Contexte

Le Département exerce la compétence Environnement depuis 1991. Il a conduit en 2022 et 2023 un travail sur l'élaboration de son premier Schéma départemental des espaces remarquables de biodiversité. La collectivité poursuit des partenariats étroits et bénéfiques avec les structures associatives agréées au titre de l'environnement.

Principales actions

- Adoption du schéma départemental des espaces remarquables de biodiversité (ERB), acte principal de cette année et véritable feuille de route stratégique pour les 10 années à venir. À ce jour, plus de 375 ha protégés avec 14 sites labélisés, dont la propriété départementale de l'Espace naturel sensible (ENS) du Rieucourt. L'objectif est d'augmenter progressivement le maillage du territoire en ERB et de mieux les faire connaître.
- Modification du régime d'intervention et création d'une nouvelle typologie de site, les Espaces de nature ordinaire et cultivée (Enoc) à fort intérêt pédagogique.
- Travail en concertation sur la possibilité de mise en place des Zones de préemption au titre des ENS (ZPENS) sur 16 sites à enjeux.
- L'Arbre dans le paysage rural (ADPR) : plus de 200 km de haies implantées en 29 ans (14,83 km en 2023, soit 1,2 km de plus qu'en 2022) et consommation totale de l'enveloppe 2023.
- Poursuite des travaux d'aménagement et de restauration de milieux de l'ENS du Rieucourt.

Perspectives 2024

- Reconnaissance de nouveaux ERB et des Ambassadeurs
- Inauguration de l'ENS du Rieucourt
- Révision du dispositif L'Arbre dans le paysage rural

FOCUS

Journée technique « Lutte contre l'érosion des sols », réunissant structures en charge des politiques GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et de la gestion de l'eau, naturalistes et monde agricole.



Les chiffres clés

50 000 €

attribués aux planteurs de haies
(34 projets de plantation)

13,6 km

de plantation de haies
champêtres programmés

425 000 €

d'aides votées pour l'amélioration
de la qualité des rivières

Le soutien au sport

Contexte

Le Département, labellisé collectivité « Terre de Jeux 2024 », a maintenu en 2023 son soutien au monde sportif et pérennisé des actions novatrices pour mettre plus de sport dans le quotidien des Lot-et-Garonnais. Cette action s'inscrit dans la dynamique des Jeux olympiques.

Principales actions

- Soutien financier au mouvement sportif *via* les divers règlements d'intervention en faveur du sport.
- Appels à projets sport reconduits :
 - « Sport santé, bien-être »,
 - inclusion des personnes en situation de handicap par le sport,
 - manifestations de masse valorisant le sport pour tous,
 - manifestations sportives d'envergure de pleine nature.
- Appel à projets « Terre de Jeux - Génération 2024 » afin d'encourager la pratique d'activités sportives, favoriser les interactions entre établissements scolaires et milieu fédéral et enfin sensibiliser les élèves aux valeurs du sport et de l'olympisme.
- Mission de développement maîtrisé des sports et loisirs de nature, *via* l'action de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (Cdesi), et la mise en œuvre des 17 fiches actions du Schéma départemental des sports et loisirs de nature (2021-2028).
- Mise à l'honneur des sportifs émérites dans le cadre des Trophées de l'engagement associatif et sportif en mars 2023.
- Nouvelles étapes de la Caravane du sport, le 12 avril à Estillac, le 12 juillet à Barbaste.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

1714 000€

attribués à **600** associations sportives

2 nouvelles étapes de la Caravane organisées sur le territoire

7 Centres de préparation aux Jeux (CPJ) valorisés

4 collèges labellisés dans le cadre de l'AAP « Terre de Jeux - Génération 2024 » de la convention éducative

9 sportives et sportifs de niveau international honorés lors des trophées de l'engagement associatif et sportif

FOCUS

Les trophées de l'engagement associatif et sportif, organisés en mars 2023, ont permis de mettre en lumière et honorer les associations lot-et-garonnaises qui œuvrent remarquablement autour des grands projets et compétences du Département mais également les sportifs qui s'étaient illustrés au niveau mondial en 2022.

Perspectives 2024

- Poursuite des actions et soutiens engagés
- Création d'un appel à projets « Lutte contre les discriminations dans le sport »
- Dernières dates de la Caravane avec un final à l'Hôtel du Département
- Mise en œuvre d'animations dans le contexte du passage du Tour de France en Lot-et-Garonne (Grande fête du Vélo à Montesquieu)
- Retour de la cérémonie Trophées des champions à l'automne, dans un format spécifique lié aux JO

Animer le territoire

Les politiques culturelles Accompagnement des acteurs et initiatives développées sur le territoire

Contexte

Le Département conduit une politique culturelle dynamique et participe à l'animation du territoire.

Principales actions

- Accompagner techniquement et financièrement les acteurs et les initiatives développées sur le territoire en réalisant une expertise commune, en favorisant un accès à la culture pour tous et en valorisant les collaborations avec le Département.
- Soutenir les initiatives structurantes qui représentent une véritable richesse pour le département. Nombreux acteurs - publics, associatifs - œuvrent tout au long de l'année sur le territoire, dans son intérêt et au profit des habitants et du cadre de vie.
- Favoriser les événements culturels, à rayonnement départemental, régional, voire national, qui permettent le temps d'un moment, d'offrir aux Lot-et-Garonnais et touristes des respirations fédératrices et exigeantes.

Perspectives 2024

Faire de la « qualité partenariale » un critère d'attribution de la subvention départementale.

Il s'agit ici de s'inscrire dans une réelle démarche collaborative avec les acteurs culturels, de sortir d'une logique de simple guichet en faisant du Département un partenaire privilégié et facilitateur.

Le montant de la subvention départementale pourra donc être recalculé au regard des modes de collaboration et des relations tissées Département/porteur de projet (la « qualité partenariale » représentera 20 % du montant de la proposition de subvention).

FOCUS

Le Département tisse des collaborations étroites avec certains événements par le biais de temps de réflexion et de travail concertés et d'une présence sur site le temps de la manifestation (Festival Garorock et Festival international de journalisme...).



— Dép. 47 - Xavier Chambelland



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

Une soixantaine de lieux structurants et professionnels
Une centaine de structures alternatives et itinérantes...

Animer le territoire

Les politiques culturelles Cinéma : un axe majeur de la politique culturelle départementale

Contexte

Le Lot-et-Garonne est reconnu aujourd'hui comme une terre d'accueil Cinéma. Le Département prend principalement appui sur les différentes composantes de la filière cinématographique départementale : le Bureau d'accueil de tournages (BAT 47), les équipements cinématographiques de proximité associatifs (Écrans 47) et une mission d'éducation à l'image (pilotee par la Ligue de l'enseignement 47).

Principales actions

Cette politique volontariste se concrétise par la signature d'une convention-cadre triennale de développement cinématographique et audiovisuel avec le Centre national du cinéma et l'image animée (CNC), la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes et la Métropole de Bordeaux.

Ce cadre conventionnel 2023/2025 s'articule autour de 5 axes :

- Soutenir la création pour favoriser l'émergence des talents,
- Structurer les filières et l'emploi pour renforcer l'attractivité des territoires,
- Reconquérir les publics grâce au salles et aux acteurs de la diffusion culturelle,
- Renforcer l'éducation aux images pour former les publics de demain,
- Valoriser le patrimoine cinématographique en région.

FOCUS

Lancée officiellement fin 2021 avec 13 films, COMETT est une plateforme numérique d'accès et d'éducation à l'image mise en œuvre par le Bureau d'accueil de tournage de Lot-et-Garonne (BAT 47), qui s'appuie sur la création de courts métrages.

L'accès à COMETT est à ce jour réservé aux professionnels de l'éducation mais une ouverture au grand public n'est pas exclue à moyen terme.

La plateforme compte en 2023 plus de 40 films. COMETT est devenu un outil de partage et de transmission qui contribue à accentuer la visibilité du BAT47 et à renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels du cinéma.

Les chiffres clés

Dans le cadre de la convention triennale de coopération 2023-2025, l'engagement financier pour le Département de Lot-et-Garonne, se traduit par un fonds de soutien cinématographique de **250 000 €** (dont une aide de **45 000 €** du CNC - Centre national du cinéma).

Bilan 2023 en terme de soutiens

2 résidences d'écriture

4 soutiens au développement

3 productions d'œuvres cinématographiques de courte durée

1 production d'œuvre audiovisuelle : **20 000 €**

Perspectives 2024

Des nouvelles orientations sont envisagées toujours dans le cadre de la convention-cadre :

- mise en place d'une aide au développement visant à soutenir les producteurs d'œuvres de format long dans leur phase d'investissement,
- en partenariat avec le CNC et la Région Nouvelle-Aquitaine, soutien des salles de cinéma de proximité à se développer en contribuant au financement d'emplois mutualisés de médiateurs pour les salles et les pôles ressources cinéma,
- augmentation du plafond de l'aide à la production de long métrage passant de 75 000 € à 100 000 €,
- développement et soutien de la plateforme COMETT auprès de l'ensemble des collèges du département et valorisation de la plateforme en et hors région.

Animer le territoire

Les politiques culturelles

Le patrimoine départemental, terreau d'une identité forte qui se caractérise par sa diversité

Contexte

Le Lot-et-Garonne possède un patrimoine très riche et diversifié, l'ensemble des sites répertoriés raconte l'histoire du département de la préhistoire à notre société contemporaine.

Principales actions

L'accompagnement du Département se traduit par une aide auprès des différents acteurs dès les prémices du projet, afin :

- de faciliter la mise en relation avec les partenaires adéquats,
- d'être présent sur le terrain à leurs côtés pour les rencontrer et cerner au mieux les problématiques et enjeux,
- de les aider dans les démarches administratives, le montage des dossiers de demande de subvention et dans la compréhension des différentes étapes de traitement des dossiers,
- de financer les projets d'investissement des collectivités et de valorisation du patrimoine protégé (Monument historique - MH) et du Patrimoine non protégé (PNP) dans le cadre du nouveau Fonds d'aide aux communes et intercommunalités (Facil).

FOCUS

En 2023, les élus ont fait le choix de créer un Fonds départemental d'art contemporain (FDAC), répondant à deux enjeux principaux :

- soutenir la création contemporaine, et notamment la création artistique départementale,
- sensibiliser les publics à l'art contemporain, notamment les publics les plus éloignés des pratiques artistiques et culturelles aux arts plastiques, *via* une politique de médiation et/ou diffusion.

Une enveloppe de 40 000 € est allouée à ce nouveau dispositif.



Moulin de Cuq

— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

Poursuite du soutien départemental, dans le cadre du Facil, aux équipements MH et aux PNP.

Mise en œuvre du FDAC sous la forme d'une location d'œuvres auprès d'artistes pour 3 ans, permettant exposition et valorisation d'œuvres contemporaines et développement de projets de médiation culturelle auprès des publics.

Deux appels à candidatures seront envisagés : un pour le site de l'Hôtel du Département, un autre pour les collèges du territoire.

Les chiffres clés

Facil – soutien au patrimoine 2023

Concernant les équipements de centralité, **14** projets Monuments historiques (MH) ont été soutenus pour une enveloppe financière avoisinant les **500 000 €**.

Pour les équipements locaux, **9** dossiers relatifs à la restauration du Patrimoine non protégé (PNP) ont été instruits pour une enveloppe financière aux alentours des **62 000 €**.

Animer le territoire

Les politiques culturelles Des opérations en régie ancrées sur le territoire

Contexte

Dans un souci d'animation du territoire, le Département organise des événements culturels en régie. Il travaille de concert avec les acteurs du territoire dans une démarche de co-construction, responsable et solidaire.

Principales actions

Opérations emblématiques lot-et-garonnaises en saison estivale, les **Nuits d'été** offrent aux familles lot-et-garonnaises et aux touristes des spectacles professionnels de qualité. Elles leur proposent aussi la possibilité de découvrir ou redécouvrir, gratuitement, leurs territoires en portant un autre regard sur leur patrimoine naturel, architectural et immatériel. L'édition annuelle permet à quatre communes d'accueillir et de co-construire aux côtés des pôles ressources départementaux, une Nuit d'été sur son territoire en participant à son élaboration (volet patrimonial, volet artistique, temps de restauration). L'édition 2023 s'est déroulée du 13 juillet au 3 août à Xaintrailles, Saint-Georges, Allemans-du-Dropt et Villefranche-du-Queyran.

Dans le cadre de la dynamique initiée autour de l'occitan, des **Rencontres des langues et cultures régionales** ont été imaginées fin 2022 pour une organisation à l'automne 2023, en étroite collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la ville d'Agen, l'OPLO (Office public de la langue occitane) et les acteurs associatifs. Deux objectifs centraux sont identifiés :

- donner une dimension nationale à cet événement et faire de ces Rencontres un espace d'échanges et de débats mais aussi un « laboratoire de solutions » visant à promouvoir les langues et cultures régionales ;
- créer un temps fort fait de rencontres, d'ateliers participatifs, d'échanges d'expériences et de moments festifs et conviviaux.

Ces Rencontres n'ont finalement pas pu se dérouler aux dates prévues et ont été reportées au printemps 2024.



— Dép. 47 — Xavier Chambeiland

Perspectives 2024

- Reconduction des Nuits d'été dans la forme actuelle / programmation du 16 juillet au 8 août 2024 (Francescas / Seyches / Villeréal / Beauville).
- Report des Rencontres des langues et cultures régionales les 13 et 14 juin 2024 avec une priorité donnée à la langue et à la culture occitane tout en favorisant l'ouverture aux autres langues et cultures.

Les chiffres clés

300 à 600 personnes accueillies sur chaque nuit d'été 2023, près de **2 500** personnes à chaque édition.

Animer le territoire

Des services publics au service du territoire

La lecture publique : une Médiathèque départementale modernisée et tournée vers les territoires

Contexte

Après des travaux de restructuration du bâtiment visant à créer de meilleures conditions d'accueil pour les bibliothécaires du département, la modernisation des outils informatiques et un travail de redéfinition des relations avec les équipements des territoires sont en cours.

Principales actions

- Accompagner les bibliothèques municipales et intercommunales dans leur développement : assistance technique, interface avec la Drac Nouvelle-Aquitaine (Direction régionale des affaires culturelles), suivi de projets de construction, d'informatisation...
- Favoriser l'inclusion numérique, nouvelle mission des bibliothèques : la Médiathèque départementale 47, avec le concours d'un conseiller numérique du Département, programme des ateliers à destination des bibliothécaires et de leurs usagers.
- Développer de nouvelles initiatives pour des publics jugés prioritaires mais éloignés de la lecture : personnes âgées, publics en situation de handicap...
- Contribuer à la mise en œuvre d'une animation culturelle régulière sur le territoire en mettant à disposition des bibliothèques nombreuses propositions : expositions, valises thématiques, jeux, kamishibai, tapis de lecture...



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

- Poursuite de la démarche DSL de lecture publique sur les deux territoires tests visant *in fine* à retravailler les cadres de collaboration entre le Département et les communes/intercommunalités et à mettre en œuvre la nouvelle politique de lecture publique portée par le Département.
- Réflexion autour de l'offre de ressources numérique dont la demande ne cesse de croître sur les territoires : le modèle économique doit être repensé, un travail avec les communes et EPCI, membres du groupement d'achats, est en cours pour rééquilibrer la répartition de la charge entre le Département et les communes/EPCI pour les années à venir.

FOCUS

Mieux accompagner les territoires pour susciter localement la mise en œuvre de politiques de lecture publique ambitieuses est l'une des priorités du Département. Un vaste chantier vient d'être amorcé, dans une démarche Développement social local (DSL), en partenariat avec l'État : il consiste à réaliser des diagnostics de territoire, sur deux territoires tests (Val de Garonne Agglomération et la Communauté de communes du Pays de Lauzun) à l'échelle des bassins de vie afin de dégager les objectifs prioritaires partagés pour les prochaines années dans les domaines du livre et de la lecture.

En parallèle, l'offre de ressources numériques ne cesse de s'enrichir et de se diversifier. Elle est fortement plébiscitée par les usagers des bibliothèques.

Les chiffres clés

Plus de

240 000 €

consacrés à l'enrichissement des collections de la Médiathèque départementale 47 dont **75 000 €** pour les ressources numériques

2000

comptes actifs recensés pour les ressources numériques

120

prêts par an pour les expositions, valises thématiques...

Animer le territoire

Des services publics au service du territoire

Les archives de demain : un équipement culturel majeur ouvert à tous les publics

Contexte

Les Archives départementales portent un projet immobilier global et ambitieux à Pomaret (commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois) prenant en compte les enjeux de stockage pour les 15 à 20 années à venir et offrant des conditions de conservation optimales. Ce projet doit permettre d'impulser autour de ce nouvel équipement une dynamique innovante autour des métiers de la culture avec des espaces mutualisés pour les services du Département.

Principales actions

- Les opérations de valorisation inscrites au projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) 2022-2026, feuille de route de l'établissement pour le mandat en cours. Les Archives contribuent notamment depuis 2021 à sortir de l'ombre les femmes lot-et-garonnaises inspirantes (Résistantes, élues, femmes de lettres, artistes, sportives...), dans le cadre de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations. L'année 2023 est consacrée aux femmes artistes lot-et-garonnaises.
- « Les Archives de demain », qui au-delà d'une réflexion immobilière, se veut un véritable outil de développement culturel transversal. À la suite du préprogramme présenté en novembre 2023, trois scénarios seront chiffrés en 2024. Objectif : permettre à la collectivité de choisir le scénario qui sera présenté à la validation scientifique des Archives de France.

FOCUS

Le choix (2023), l'acquisition et la mise en production (2024) d'un nouveau système d'archivage électronique en capacité d'offrir un stockage pérenne et sécurisé des logiciels métiers, des bases de données et documents nativement numériques produits par le Département.



Perspectives 2024

- En cette année de Jeux olympiques, lancement de la « Grande collecte du sport » en Lot-et-Garonne (témoignages oraux, dépôt et prêts pour numérisation de documents) autour de 3 disciplines : rugby, basket, cyclisme.
- Exposition itinérante et livret sur les jeunes juifs réfugiés au lycée de Baudre à Agen en 1934-1935.
- Lancement de la page Facebook dédiée aux Archives.

Les chiffres clés

163 789 € consacrés aux Archives dont 39 000 € pour la numérisation

1 162 séances de travail en salle de lecture

5 429 documents communiqués au public

1 205

élèves reçus par le service éducatif des Archives

Animer le territoire

Maintenir un accompagnement fort auprès des associations et de leurs dirigeants

Contexte

Après des années Covid ayant impacté l'activité associative, 2023 est marqué par une timide reprise, surtout au second semestre après une faible activité en début d'année. Cela se reflète dans l'offre départementale, notamment les inscriptions aux formations et rendez-vous personnalisés pour les dirigeants et bénévoles associatifs.

Principales actions

Aux côtés de ses partenaires, le Département œuvre à construire un maillage territorial permettant d'offrir une assistance technique associative de proximité. Il met à disposition un panel de services répondant aux attentes et besoins des acteurs associatifs (rendez-vous spécialisés, ateliers de formation gratuits...).

De plus, « Le coin des assos », plateforme départementale de mutualisation et d'entraide offre la possibilité aux associations de répondre aux défis du quotidien (la raréfaction des bénévoles, le manque de matériels...) et leur offre toute l'actualité essentielle de leur domaine.

Le Département a également réaffirmé le coup de pouce qu'il offre tant aux associations qu'aux familles avec le dispositif Chèque asso (*lire page 26*). Il donne la possibilité aux collégiens boursiers de bénéficier de 50 € pour une inscription dans une association culturelle, sportive ou de loisirs.

Perspectives 2024

- Tables rondes pour sensibiliser les bénévoles aux thématiques associatives.
- Refonte des outils de communication du Coin des assos (identité visuelle, flyers, site...).
- Maintien des actions d'accompagnement.

FOCUS

Lors des Trophées de l'engagement associatif, plus de 400 personnes ont célébré le bénévolat et l'engagement citoyen. 34 associations ont été mises à l'honneur et 8 ont remporté des prix dans les principales catégories telles que citoyenneté, solidarité, mobilité, etc.

Les chiffres clés

Près de

1,5 M€

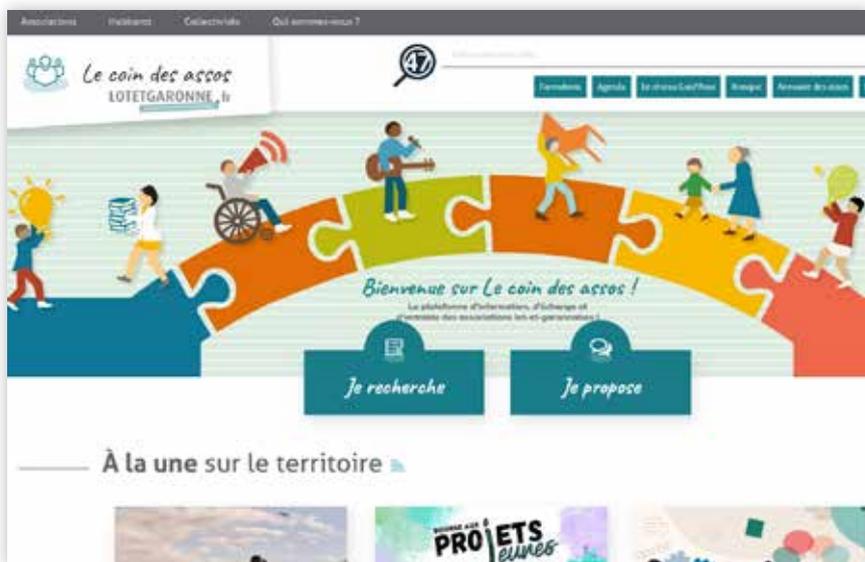
attribué à 779 associations pour le soutien sportif et les chèques asso

78

associations accompagnées lors des permanences

105

responsables inscrits (52 structures) aux 11 ateliers de formation de l'année



Anticiper la transformation de l'économie

La mission pour une agriculture résiliente, performante et respectueuse de l'environnement

Contexte

Le Département a finalisé ses travaux pour accompagner l'agriculture dans son adaptation au changement climatique. Les élus ont identifié l'eau comme levier majeur de résilience et thème transversal touchant la recherche variétale, les techniques agricoles, mais aussi la préservation des sols, des prairies par le pastoralisme, des haies et de la biodiversité.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Principales actions

- Le Domaine agroécologique de Barolle grâce au recrutement du directeur a engagé la voie de son redressement et du retour à une conduite normale du verger conservatoire et de la mise en sécurité et en conformité de son exploitation agricole.
- Un ensemble de propositions bénéfiques au développement durable de l'agriculture ont été faites à travers des projets de refonte des dispositifs départementaux : lutter contre la déprise agricole en aidant l'installation, soutenir la préservation des ressources nécessaires à la production agricole (eau, sols, biodiversité), accompagner la prévention face aux aléas, et soutenir les projets innovants allant dans le sens de l'agriculture durable.

Perspectives 2024

Refonte de l'aide à l'installation pour l'inscrire sur la durée et majorer les soutiens, avec un accent particulier porté à l'agriculture bio.

FOCUS

La base juridique des aides départementales concernant l'agriculture et l'industrie agroalimentaire a été renouvelée par signature d'une nouvelle convention-cadre avec la Région Nouvelle-Aquitaine.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Les chiffres clés

695 911 €

de budget alloué à la promotion des produits et au soutien des filières et des structures agricoles

544 000 €

d'aides à l'installation de 78 agriculteurs, dont 25 en agriculture biologique et 9 en élevage

Anticiper la transformation de l'économie

Deux fleurons de la transformation agricole : Agrinove et Agropole

Contexte

Le Conseil départemental a la volonté de stimuler le dynamisme économique du Lot-et-Garonne grâce à des opérations structurantes.

Cela se formalise par l'accompagnement de deux technopoles en lien direct avec l'économie locale très orientée vers l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.

Principales actions

Le Département constitue l'acteur de référence de l'Agropole, technopole agroalimentaire basée à Estillac. Cette technopole créée par le Conseil départemental à la fin des années 80 est gérée dans le cadre d'une Délégation de services publics (DSP). Il intervient également dans Agrinove à Nérac, dédiée à l'agriculture amont, en tant que membre majoritaire du Syndicat mixte de développement économique du Néracais. Ces implications directes permettent à la collectivité d'intervenir dans le cadre de ses missions tournées vers la solidarité territoriale.

FOCUS

La zone de l'Agropole créée ex nihilo en 1988 compte une centaine d'entreprises qui réalisent environ 857 M€ de chiffre d'affaires et emploient plus de 3 000 salariés.

Le Département confie par DSP la gestion de la technopole à trois associations : Agropole services, Agropole entreprises et Agrotec pour les fonctions d'animation, d'hébergement d'entreprises et de R&D.

Les chiffres clés

Agropole
1,1 M€ de compensations financières versés par le Département

Agrinove
337 000€ de contribution budgétaire statutaire

Perspectives 2024

- Mise en place d'un nouveau modèle juridique et économique pour accompagner le développement de l'Agropole.
- Poursuite de l'aménagement de la zone d'activités d'Agrinove.



Anticiper la transformation de l'économie

Économie sociale et solidaire : le fonds d'épargne citoyen

Contexte

Le Département constitue un acteur reconnu de l'ESS (Économie sociale et solidaire) à la suite du vote de sa feuille de route en 2021.

Il a également innové en mettant en place un dispositif expérimental de financement participatif (Yuzu) basé sur le financement citoyen.

Principales actions

Le Yuzu a été mis en œuvre en partenariat étroit avec l'association France Active Nouvelle-Aquitaine (Fana), la coopérative IÉS (Initiative pour une économie solidaire) et J'adopte un projet (Plateforme de financement participatif). La vocation de ce dispositif est de mettre à disposition des porteurs d'un projet de l'ESS un outil de cofinancement de leurs investissements.

Le Département abonde le financement citoyen par une subvention de 3 000 € ou un apport en Equity (Fonds propres) limité à 20 000 €.

Perspectives 2024

Le dispositif yuzu sera poursuivi en visant plus particulièrement la partie la plus innovante du dispositif axée sur le volet Equity.



FOCUS

En 2023, deux appels à projets ont été émis. Les projets reçus et répondant au dispositif ont été examinés par un jury composé notamment de conseillers départementaux, et de représentants de la Région, et de la Banque des territoires.

Les chiffres clés

9 entreprises de l'ESS ont bénéficié du dispositif Yuzu. Elles ont su mobiliser près de **360** contributeurs citoyens, pour au final récolter **59 000 euros** participation du Département comprise.

Anticiper la transformation de l'économie

Le Plan routes : adaptation des infrastructures aux modifications du climat (résilience) et mobilités durables

Contexte

Le 23 juin 2023, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité le Plan routes et déplacements du quotidien (PRDQ) proposant une stratégie d'adaptation des infrastructures routières face aux enjeux environnementaux. Celle-ci se décline en 2 grandes orientations :

- **prioriser l'entretien et la maintenance du réseau en renforçant les interventions pour viser un entretien préventif indispensable pour tendre vers un réseau résilient face aux agressions climatiques de plus en plus fréquentes et impactantes. Un budget dédié de 198,5 M€ est ainsi mobilisé jusqu'en 2030,**
- **répondre aux nouveaux usages en matière de mobilités douces et durables afin de créer les conditions indispensables à un vrai report modal de la voiture vers des modes durables. Un budget dédié de 30 M€ est ainsi fléché jusqu'en 2028.**

Sur cette seconde orientation, au regard des enjeux à relever en terme de transition énergétique, environnemental mais également sociétal (accès à l'emploi, aux services publics, inclusion...), le Département a validé en 2023 un Schéma d'itinéraires départementaux pour les mobilités douces et partagées du quotidien : 5 itinéraires principaux représentant 389 km à créer et/ou à valoriser ont été définis, complété par un réseau secondaire de 308 km à créer.

Principales actions

Un programme d'actions a été construit pour mettre en œuvre le Schéma d'itinéraires départementaux pour les mobilités douces et partagées du quotidien. Sur les 10 actions identifiées, on retiendra celles permettant de :

développer un réseau cyclable du quotidien cohérent à l'échelle départementale et avec les priorités des EPCI

- la mise en place de comités d'itinéraires afin d'identifier avec les acteurs locaux les tracés exacts de chacun des 5 itinéraires principaux, tout comme des itinéraires complémentaires dits de maillage ;
- la définition d'une règle simple et lisible pour traduire les itinéraires départementaux en pistes cyclables ou voies vertes avec :
 - une maîtrise d'ouvrage départementale pour tous les aménagements situés hors agglomération,
 - un accompagnement financier auprès des communes/EPCI pour la réalisation des aménagements situés en agglomération,
 - le traitement en priorité par le Département des points noirs du Schéma départemental (secteurs particulièrement accidentogènes du fait notamment d'une discontinuité des aménagements cyclables).

Dans ce cadre, l'année 2023 a permis de façon concertée avec l'Agglomération d'Agen, les Villes d'Agen et du Passage et l'association Vélo-cités, de valider un nouveau profil en travers du pont de Pierre (D656) permettant aux piétons et aux cycles de disposer d'un aménagement indépendant du reste de la circulation motorisée (ce nouveau profil en travers sera mis en œuvre à l'occasion des travaux de maintenance de l'ouvrage en cours de programmation).

L'année 2023 a également permis de lancer les études complètes de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation d'une passerelle pour les modes doux en encorbellement du pont sur la Garonne à Saint-Léger (D8).

- L'accentuation de l'intervention départementale dans le financement d'actions de prévention routière autour du partage de la voirie et de la cohabitation des usages afin de susciter et d'accompagner la pratique du vélo (critère spécifique permettant une bonification de l'aide départementale pour les actions financées par l'État et le Département dans le cadre du PDASR).

favoriser l'utilisation du covoiturage du quotidien

- faire connaître l'offre de covoiturage existante qui aujourd'hui n'est pas consolidée et par corollaire méconnue des Lot-et-Garonnais,
- lancer une étude pour identifier si de nouveaux sites de covoiturage sont nécessaires et si des aires existantes méritent d'être adaptées et qualifiées (sécurisation, adjonction de services...).

Anticiper la transformation de l'économie

Le Plan routes : adaptation des infrastructures aux modifications du climat (résilience) et mobilités durables *suite*



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

FOCUS

En parallèle à la définition et au démarrage du programme d'actions issu du PRDQ, le Département poursuit l'exécution du Schéma départemental touristique des vélos-routes et voies vertes adopté en 2018.

La voie verte entre Le Temple-sur-Lot et Castelmoron d'une longueur de 2 km a ainsi été mise en service au mois de juin 2023 pour un coût de 515 000 €. Dorénavant, la liaison en rive gauche du Lot est possible par une voie verte en site propre permettant de relier sur plus de 17 km Villeneuve-sur-Lot à Castelmoron. La réalisation de cet itinéraire a mobilisé au global 2,520 M€ d'investissements départementaux.

Perspectives 2024

Démarrage du programme d'actions pour mettre en œuvre le Schéma d'itinéraires départementaux des mobilités douces et partagées du quotidien.

Les chiffres clés

11^e département français le plus dépendant de l'automobile pour les déplacements du quotidien

1,6% des déplacements domicile-travail se font en vélo dans le 47

0,3% des déplacements quotidiens se font en covoiturage dans le 47

697 km

d'itinéraires départementaux du quotidien à créer et/ou à valoriser dont :

- **117 km** de réseau existant,
- **118 km** de réseau sont inscrits aux programmations des schémas cyclables communautaires existants,
- **462 km** à programmer.

Un volume financier global pour les **697 km** estimé à **63 M€**.

Une 1^{re} programmation départementale de **30 M€** jusqu'en 2028 dont :

- **+ ou - 25 M€** destinés aux opérations cyclables sous maîtrise d'ouvrage départementale,
- **4 M€** destinés à accompagner les communes et EPCI pour les opérations cyclables en agglomération,
- **+ ou - 1 M€** pour le financement des études connexes, les actions de promotion et de sensibilisation et l'ingénierie auprès des acteurs publics et privés.

Anticiper la transformation de l'économie

La décarbonation de la production et des circulations Réduire les consommations énergétiques des bâtiments

Contexte

Le décret du 23 juillet 2019 dit « décret tertiaire », impose des obligations de résultats aux propriétaires et occupants en terme de réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Si les premiers résultats ne seront jugés qu'en 2030, les obligations de déclaration des consommations et des modalités de calcul des objectifs s'appliquent dès septembre 2022. À cela s'ajoute une veille sur la volatilité des prix de l'énergie.

Principales actions

Sur 153 biens bâtis, propriétés du Département, 28 collèges et 22 immeubles départementaux administratifs sont concernés par le « Décret tertiaire ». Voici 4 actions menées :

- Poursuite du Plan collèges par la conduite des travaux des 4 opérations structurantes et engagement de la vague 2 pour respecter la programmation votée en 2019,
- Intégration des données de consommation électricité et gaz de 2010 à 2022 dans l'application de suivi et d'analyse des consommations (Savee par Advizeo),
- Définition de la stratégie « Décret tertiaire » validée en novembre 2023,
- Poursuite de la mise à niveau des installations de chauffage afin d'assurer une gestion performancielle de l'énergie dans un contexte de flambée des prix de l'énergie : sur 30 sites, et préparation d'un nouveau marché CVC sur les collèges.



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

- Déploiement de la stratégie d'actions pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques à 2040,
- Déploiement d'un plan électromobilité,
- Mise en place d'une démarche « Cubes » sur les collèges de Chaumié et Dangla à Agen et de Monsempron,
- Audit de gisements photovoltaïques et perspectives opérationnelles,
- Audit et déploiement de bornes IRVE (de recharge de véhicules électriques) prioritairement sur tous les sites de plus de 50 stationnements.

FOCUS

Grâce à l'application Advizeo, le suivi des consommations s'affine sur les 82 immeubles suivis en 2023 :

- Consommation totale 2021 : 17,70 GWh
- Consommation totale 2022 : 16,14 GWh
- Consommation totale 2023 : 14,94 GWh

soit 2,2 % en moins entre 2021 et 2022 en consommation ramenée à la rigueur climatique.

Anticiper la transformation de l'économie

La décarbonation de la production
et des circulations

Les voies navigables

Contexte

Le Département exploite un linéaire de rivières de 110 km réparti entre :

- la Baïse sur 40 km de Saint-Léger jusqu'à la limite départementale avec le Gers à Moncrabeau,
- le Lot sur 70 km de Nicole jusqu'à Saint-Vite.

Les 20 écluses qui jalonnent ce réseau sont toutes exploitées en régie par le Département.

Avec la remise en navigabilité de l'écluse de Saint-Vite en 2021, le Département s'est engagé à terminer les aménagements fluviaux les plus complexes, engagés depuis plus de 20 ans, en reliant le Lot-et-Garonne à son voisin du Lot par le passage du barrage de Fumel via un système de transbordement en alternative à une écluse classique. Après deux années et demi d'études, les différentes autorisations administratives et environnementales nécessaires au démarrage du projet ont toutes été obtenues sur le 1^{er} trimestre 2023.

Une fois le transbordeur livré, ce seront près de 130 km qui pourront être navigués sur la rivière Lot de Nicole jusqu'à Albas (à proximité de Luzech dans le Lot), entrecoupés de 16 écluses (7 en Lot-et-Garonne et 9 dans le Lot), permettant d'offrir un produit touristique inexistant à cette échelle.

FOCUS

Le chantier du transbordeur a été lancé en avril 2023 pour une durée de 1 an, hors aléas et intempéries, avec l'objectif d'une mise en service pour la saison de navigation 2024, selon les grandes phases suivantes :

- livraison de l'élévateur à sangle (transbordeur) en avril 2023,
- travaux de terrassement et de génie civil pour réaliser les sas de part et d'autre le barrage à partir du mois de mai 2023 puis réalisation de la voirie de transfert de 125 mètres de long qui relie le sas amont au sas aval,
- construction du bâtiment en 2024, permettant aux plaisanciers de disposer des commodités d'usage et aux équipes départementales d'avoir une base technique pour faire fonctionner le site mais aussi stocker le transbordeur en dehors de la période de navigation et y effectuer les opérations de maintenance,
- plantations et ensemencements.

À l'issue des appels d'offres, le coût total du projet se chiffre à 5 M€ HT :

- travaux relatifs à l'infrastructure (terrassement, génie civil...) = 3,9 M€
- travaux relatifs au bâtiment = 560 000 €
- acquisition du transbordeur = 530 000 €

Pour 1,43 M€ de subventions publiques (Europe via le programme React EU, FNADT CPIER, Région Nouvelle-Aquitaine).

L'élévateur à sangles permettra de transborder des bateaux de 8 m de longueur jusqu'aux plus longs comme les péniches, gabarres ou bateaux promenades pouvant aller jusqu'à 27 m de long et peser jusqu'à 50 tonnes.

Un chantier particulièrement respectueux de l'environnement :

- mise en défens des zones sensibles et des espèces protégées,
- réutilisation sur site de l'ensemble des matériaux de délais (50 000 m³) ayant conduit à éviter le rejet de + de 35 tonnes de CO₂ et à préserver les riverains des rotations de camions sur le réseau viaire,
- choix d'une centrale à béton locale (moins de 6 km du site) pour réduire le bilan carbone des 4 100 tonnes de béton mis en œuvre.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

Mise en service du Transbordeur et lancement d'une dynamique d'installation d'activités économiques en lien avec la spécificité du site par les collectivités locales ou les acteurs privés (création d'un port à sec, activités d'entretien et de maintenance des bateaux...).

Les chiffres clés

Baïse

776 passages de bateaux et 3 004 passagers

Lot

295 passages de bateaux et 4 295 passagers

Anticiper la transformation de l'économie

La décarbonation de la production et des circulations

Les critères environnementaux dans les achats de la collectivité

Contexte

Depuis 2011, la charte de la commande publique du Département favorise l'adoption de critères environnementaux lors des consultations. À cela s'ajoute la loi du 22 août 2021 « Climat et résilience » qui rend obligatoire la prise en compte des caractéristiques environnementales de l'offre dans les critères d'attribution des marchés publics.

Principales actions

Les marchés de denrées alimentaires ont intégré les critères environnementaux suivants (pour une pondération entre 20 % et 40 % selon les lots) : conditions, durée et distance du transport des animaux vers le lieu d'abattage ; réemploi et valorisation des emballages ; gestion de l'énergie et des fluides sur les sites du candidat.

Les marchés de transports de personnes s'appuient sur les critères suivants : diversité du parc automobile (type, kilométrage, motorisation) ; moyens, actions et démarches mis en place en faveur de l'environnement (calcul de l'Ecoscore de l'ensemble de la flotte du candidat, formation à la conduite écologique de l'ensemble de son personnel).

FOCUS

Rencontre avec les fournisseurs BTP (Bâtiments et travaux publics) en mai 2023 : partage des attentes du Département en matière de verdissement de ses achats.



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Perspectives 2024

Préparation d'un Spaser (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) : début des consultations internes et externes en 2023, poursuite en 2024 et adoption du schéma par l'Assemblée délibérante début 2025.

Le chiffre clé

91% de marchés ayant inclus une considération environnementale

Document réalisé par la direction de la Communication,
en partenariat avec l'ensemble des directions du Département.

Tél. : 05 53 69 45 11 – Fax : 05 53 69 45 16
communication@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr

Impression en interne
Graphisme / mise en page : D'clics

ISSN 2104 - 1849

**ENTRE NOUS
IL N'Y A
QU'UN PAS.**

LOTETGARONNE.FR

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest